



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

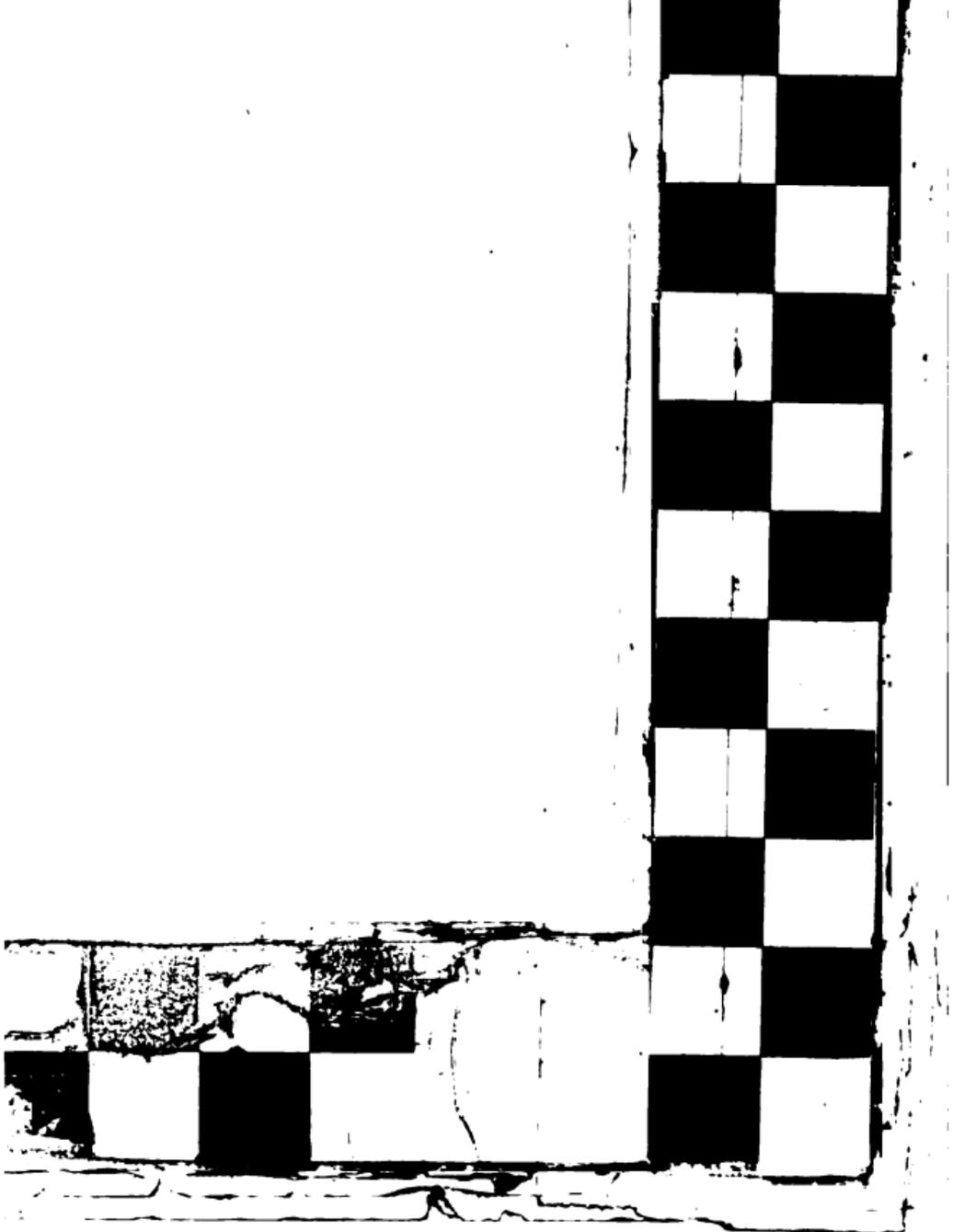
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

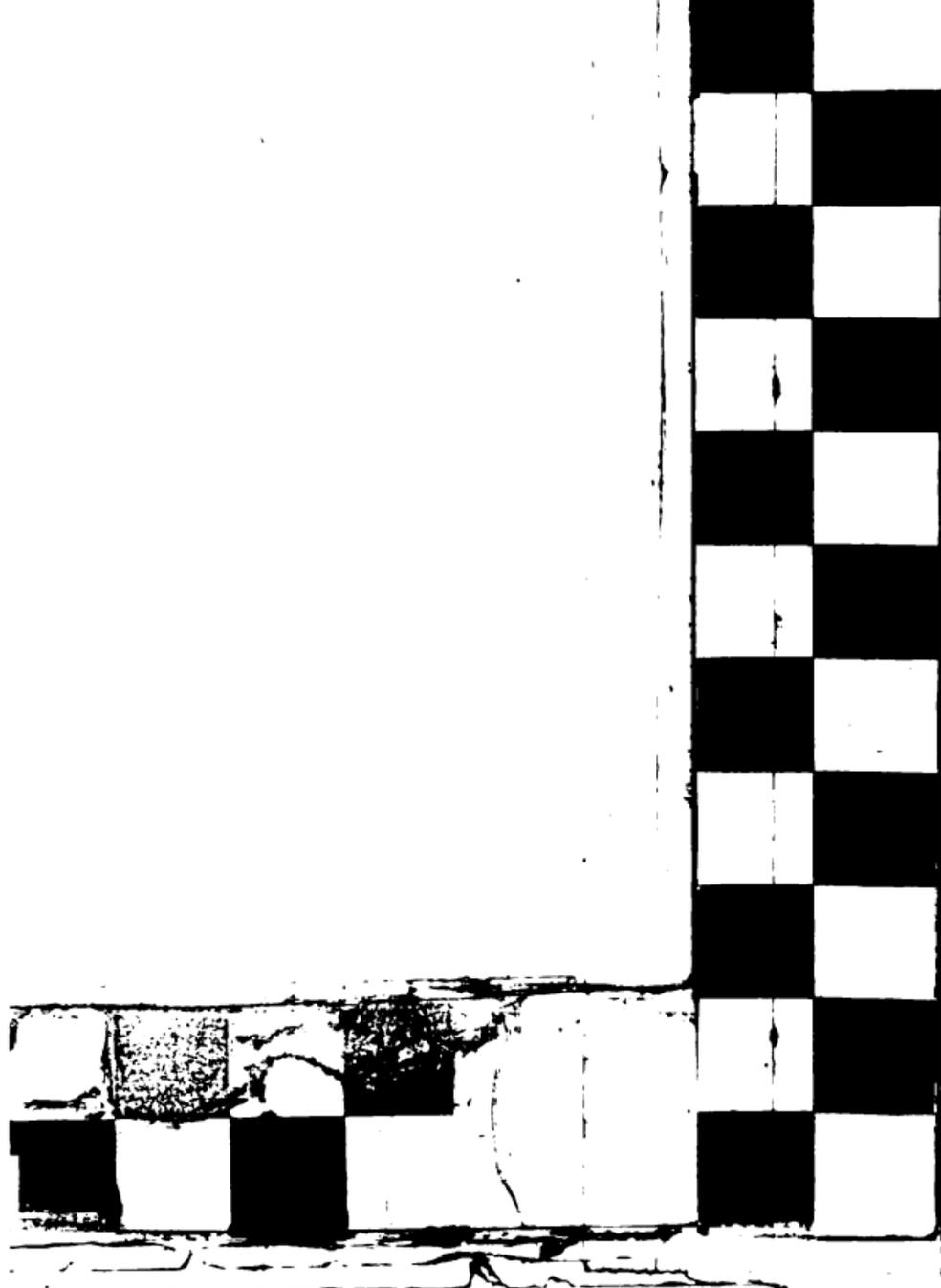
1690
11.





11
0691





Eur.

511

m

1690,11

E. W. 511^m - 1690, 17

Mercurie

<36623738530013

<36623738530013

Bayer. Staatsbibliothek

33

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

NOVEMBRE 1690.



A PARIS,
GALERIE-NEUVE DU PALAIS.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du *Mercure Galant* le
premier jour de chaque Mois , & on
le vendra Trente sols relié en Veau ,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,

Chez **G. DE LUYNE**, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie,

Et **MICHEL GUEROUT**, Galerie-neuve
du Palais, au Dauphin.

M. DC. LXXX X.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Bayerische
Staatsbibliothek
München

Digitized by Google



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & on employera tous les bons Ouvriers à leur tour, pourveu qu'ils ne s'obligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On prie seulement ceux qui les envoient, & sur

A ij

A V I S.

tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes, d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le sieur Guerout qui debite presentement le Mercure, a rétably les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin, Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure longtemps avant qu'il soit arrivé dans

A V I S.

les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Guerout, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si-tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant qu'on en fasse le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont leu, eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit sieur Guerout, puis qu'il se charge de faire les paquets luy-mesme & de les faire

A iij

A V I S.

porter à la poste ou aux Messagers sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose generalement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, il les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura tout lieu d'estre content.



MEMBRE
CALANT

NOVEMBRE 1690.

IE vous l'ay déjà dit plusieurs fois, Madame, chacun s'emprefse à loüer le Roy ; mais qui pourroit s'empêcher de le loüer, après les grandes choses qu'il a faites, & qu'il

A iij

8 MERCURE

continuë encore tous les jours de faire pour les avantages de la France , & pour l'intérêt de la véritable Religion ? On ne se contente pas dans les Cloistres de renouveler à toute heure les prières qu'on y fait à Dieu pour la conservation de sa Personne sacrée ; ceux qui ont quelque talent satisfont leur zèle en le consacrant à son éloge , & les Filles mesme se font un plaisir de l'employer pour un si noble travail. L'Eglogue que vous allez lire en est une preuve. Elle est de Madame

GALANT. 9

de Chevty, Religieuse de l'Abbaye de S. Pierre de Lyon, dont vous sçavez que Madame de Chaulnes est Abbessse. Cette illustre Fille dont on ne peut trop vanter le merite, possède presque toutes les sciences, la Langue Latine & l'Espagnole, le Droit Civil, la Geometrie, la Philosophie & la Musique, sans parler de la connoissance qu'elle a du Blason & de la Geographie. Il semble que la Poësie luy soit naturelle, & vous en serez aisément persuadée en lisant ses Vers. Les grands services

10 MERCURE

qu'elle a rendus à la Maison où elle est Religieuse, la font fort considerer de certe Communauté, dont elle est presentement Grande Prieure; & pour sa naissance, vous conviendrez que rien ne luy manque de ce costé-là, puis qu'elle est Fille de M^r le President de Chevry, & Petite-Fille d'un Secretaire des Ordres de Sa Majesté.

12 MERCURE

*Des incroyables faits du plus puissant
des Rois.*

*Ses doux accens attirerent Climene,
Qui laissant ses Moutons sans guide
dans la plaine ,*

*Vint à ses chants joindre ses doux
accords ,*

*Et la charmante Iris approuvant
leurs transports ,*

*Promit un flageolet d'ambre blanc
comme Ivoire,*

A qui chanteroit mieux la gloire

Et les vertus du Grand Loüis.

*Alors sans invoquer les Filles de
Memoire ,*

Philis reprit ainsi ses exploits inouïs.

P H I L I S.

*D'une juste ardeur animée
Je veux unir mes chants à l'éclatante
voix*

Que la fidelle Renommée

GALANT. 13

Fait entendre en tous lieux jusqu'au
fond de nos Bois,

A l'honneur du plus juste & plus
sage des Rois ;

Mais, Seigneur, de ce grand Athlete
Dont le bras glorieux ne combat que
pour toy,

Oseray-je chanter les faits sur ma
Musette,

Si tu ne te joins avec moy
Pour louer dignement ce soutien de
ta Loy ?

CLIMENE.

Chanter le Grand Loüis ! Une telle
entreprise

Feroit craindre Apollon pour sa Lyre
& sa voix.

Quoy ! sur mon chalumeau chanter
ces grands exploits

Qui font trembler le Rhin, le Tage
& la Tamise !

14 MERCURE

*Seigneur, dont ce juste Vainqueur
Seul contre l'Univers sçait défendre
la gloire,*

*Donne-moy ton esprit pour chanter
son Histoire,*

*Et m'échauffe du feu dont tu brûles
son cœur.*

PHILIS.

Autrefois la seule tendresse

Inspiroit les chants parmy nous.

Philene absent, Tircis jaloux,

*Et Licidas content de sa Maîs-
tresse,*

*Chantoient differemment leur sort
cruel, ou doux;*

*Mais l'exemple & les loix de Louïs
l'invincible*

Calment toutes les passions:

Et nostre cœur n'est plus sensible

*Qu'à la gloire qui suit ses grandes
actions.*

GALANT. 15

*Nous luy consacrons nos Musettes,
Nos Chalumeaux, nos chanson-
nettes,*

*Et l'on n'entendra plus retentir nos
Echos*

*Que du nom glorieux de ce fameux
Heros.*

CLIMENE.

*Alcide dont la Renommée
Vante encor aujourd'huy les travaux
glorieux,*

*Ayant vaincu le Lion de Nemée,
De sa dépouille orna son front vi-
ctorieux,*

*Pour porter le témoin de sa gloire en
tous lieux;*

*Mais l'Auguste Louis qui par quel-
que conquête,*

*Peut compter tous ses jours, ses heu-
res & ses ans,*

Content de couronner sa teste

16 MERCURE

*Des Lauriers immortels qu'il moissonne
-ne en tout temps,*

*Et lassé de cueillir tous les fruits de
la gloire,*

Enrichit ses Ennemis

*Des biens qu'il a reçus des mains de
la Victoire,*

Lors qu'ils sont vaincus ou soumis.

PHILIS.

*On a chanté les combats de Per-
sée*

*Andromède sauvée, un Monstre mis
à bas,*

*La teste de Méduse à ses pieds ren-
versée,*

*Le fatal changement de Phinée &
d'Atlas ;*

*La mort du jeune Atis & du fier
Licabas,*

Ont laissé sa valeur tracée

Dans tous les Africains climats.

GALANT. 17

Mais par le grand Loüis sa gloire est
effacée.

De l'Eglise exposée au Monstre de
l'Erreur

La Foy timide & languissante ,
Sur le point de perir se revoit
triomphante

Par l'unique secours de ce puissant
Vainqueur.

Il luy rend tout l'éclat de sa vertu
naissante ,

Et détruit pour jamais ce Monstre
plein d'horreur ,

Dont elle alloit ressentir la fureur.

L'Univers pour couvrir cette immor-
telle gloire

En vain donne à l'Erreur un crimi-
nel secours ,

Ce grand Roy né pour vaincre &
triompher toujours ,

Nov. 1690.

B

18 MERCURE

*Par leur défaite augmente son
histoire,
Et le calme heureux de nos jours.
Tous leurs efforts sont inutiles
Contre son bras victorieux,
Et comme des rochers, ils sont tous
immobiles
Au seul aspect de son front glo-
rieux.*

CLIMENE.

*Le Soleil tous les jours sortant du
sein de l'onde
Dore de ses rayons nos champs & nos
costeaux,
Et nous devons à sa chaleur féconde
Les richesses de nos Hameaux;
Mais lassé d'éclairer le monde,
Tous les soirs on le voit se coucher
dans les eaux.
L'Astre qui preside à la France
Eclaire en tout temps, en tous lieux*

Sa continuelle influence
 Donne à tout l'Univers une heu-
 reuse abondance ,
 Et les noires vapeurs des esprits en-
 vieux ,
 Loin d'obscurcir son éclatante gloire,
 Contre son gré luy font naistre tou-
 jours
 Quelque sujet de nouvelle victoire,
 Et nous marquent ainsi les minutes
 du cours
 De ce Soleil qui fait leurs mauvais
 jours.

P H I L I S.

Soleil, redouble ta lumière,
 Eclaire en mesme temps tous les cli-
 mats divers ,
 Puis que le monde entier est la vaste
 carriere
 Où Loüis est aux mains avec tout
 l'Univers.

B ij

20 MERCURE

*Il dompte icy l'Erreur & surmonte
le vice ,*

*Sur l'onde il fait perir les Anglois
revoltez.*

*Là du sang des Germains domptez
A l'Eglise trahie il fait un sacrifice.*

*Les perfides Liguriens ,
L'infidelle Batave , & les Iberiens
Renversez sur l'arene éprouvent sa
justice.*

*Enfin ce grand Vainqueur les ayant
tous soumis ,*

*Prest encor à dompter de plus fiers
Ennemis ,*

*Revient sans estre las au milieu de
la lice.*

CLIMENE.

*Quand j'ay veu des Mortels la ja-
louse fureur*

*Armer de toutes parts sur la terre
& sur l'onde ,*

GALANT. 21

*Pour rétablir cette fatale Erreur
Que l'immortel Louïs vient de ban-
nir du monde ,*

*Mon cœur , je le confesse , estoit saisi
de peur ;*

*Mais quand je vois ces Encelades
Qui vouloient attaquer les Cieux ,
Tomber tristement à nos yeux ,*

*Ecrasez sous leurs escalades,
Et de leur débris malheureux*

*Elever un trophée à mon Roy gene-
reux ,*

Alors mon cœur rougit de sa tristesse ,

*Et me fait chanter mille fois
Qu'on ne peut craindre sans foi-
blesse ,*

*Pour celuy dont le nom fait trembler
tous les Rois.*

P H I L I S.

Mortels , dont le jaloux caprice

22 MERCURE

*Vous a fait éprouver le courroux de
Louis,
Ouvrez enfin les yeux par la haine
éblouis,
Et forcez sa clemence à calmer sa
justice.
Cette noble fiertè qui brille dans ses
yeux,
L'éclat de son front glorieux,
Cette bouche qui rend tant d'Atrests
équitables,
Et dont les justes loix fatales aux
coupables,
Ne laissent point d'innocent mal-
heureux ;
Cette main si feseonde en bienfaits
genereux,
Ce bras fameux par cent mille con-
questes,
Meurtrier innocent de tant d'illustres
testes,*

*Ces pieds dont tous les pas font nais-
stre des lauriers*

*Arrosez du beau sang des plus fa-
meux Guerriers,*

*Enfin, ce cœur chrestien, grand,
magnanime, tendre,*

Ne font-ils pas assez comprendre,

Que malgré vos efforts divers,

Louis seul a droit de pretendre

A l'Empire de l'Univers ?

CLIMENE.

*Le doux Printemps voit moins
d'herbes fleuries*

Dans nos agreables prairies,

*L'Esté voit moins d'épics dans nos
fertiles champs,*

L'Automne a moins de fruits &

l'Hiver moins de glaces,

*Qu'on ne voit de lauriers sur les
heureuses traces*

Du Royal sujet de nos chants.

24 MERCURE

*Tout cede à l'effort de ses armes ,
Et sous luy le Soldat sans crainte &
sans alarmes ,*

*Affronte les perils & brave les ha-
zards.*

*Helas ! s'il combattoit sous les doux
étendarts ,*

*Que tous les cœurs seroient à
plaindre !*

*Il n'y seroit pas moins à craindre
Qu'il l'est sous les drapeaux de
Mars.*



*C'estoit ainsi que les Bergeres
A l'ombre des Ormeaux sur les vertes
fougeres ,*

*Charmoient par leurs recits les plus
tristes Echos ,*

*Quand le Soleil achevant sa carriere
Eteignit dans les eaux sa brillante
lumiere ,*

Et

GALANT. 25

*Et les força de chercher le repos.
Alors Iris offrit le prix de la victoire
A la sage Philis, mais de la fausse
gloire*

*Son grand cœur n'estant point sur-
pris,*

*Elle luy dit en refusant ce prix;
Si j'ay sceu bien louer le Heros de la
France,*

*Cet avantage, Iris, m'est trop de
récompense;*

*J'abandonnay dès ma plus tendre
enfance*

*Les faux biens & les vains hon-
neurs,*

*Ces seducteurs de l'innocence,
Qui corrompent souvent jusqu'aux
plus nobles cœurs.*

*J'ay toujours fuy l'éclat dont la
gloire est suivie,*

Nov. 1690.

C

26 MERCURE

*Et sans ambition, sans amour, sans
desirs,*

*Je passe dans ces lieux une tranquille
vie,*

Dont la vertu fait les plaisirs.

*Elle seule est l'objet & le fruit de
mes veilles,*

*Et quand par cent modes divers
Du Grand Louïs je chante les mer-
veilles,*

*Bergere, ce n'est pas pour flater les
oreilles,*

*Mais pour laisser à jamais dans mes
Vers*

Son exemple à tout l'Univers.

Les Animaux ne sont
pas indignes d'estre écourez
quand ils parlent de bon sens,
& comme ceux que je vais

GALANT. 27

vous faire entendre ne disent rien qui ne paroisse raisonnablement pensé , vous ne serez pas fachée que je vous fasse part de leur entretien. Si j'en connoissois l'Auteur , je luy rendrois , en vous apprenant son nom , la justice qu'il merite.

SSSSSSSSSS:SSSSSSSSSS

DIALOGUE.

LE LOUP, LE RENARD.

LE LOUP.

B On jour, mon Compere
le Renard. Qu'avez -
C ij

28 MERCURE

vous, que je vous vois tout en colere ?

LE RENARD.

J'ay bien sujet de l'estre. Un miserable Lion qui se dit le Roy de tous les Animaux, se laisse conduire en prison comme un sot, par le Berger Azeuglin, qui luy a mis son juste-au-corps sur la teste, & sans avoir l'esprit de le secouier, il marche par tout où il plaist à ce Berger de le traifner.

LE LOUP.

Voilà un vilain Animal. Il n'a pas vostre finesse, mon Compere.

LE RENARD.

Ny vostre adresse aussi, mon Compere le Loup, pour courir à la proye; car que vous soyez saoul, vous avez toujours le boyau vuide, & prest à bien faire; & luy au contraire, il ne sort jamais de sa tanniere, que lors qu'il manque de provisions, & qu'il n'a pas l'estomac plein.

LE LOUP.

Il est bon cependant d'avoir de la prévoyance, & de songer à l'avenir. Mais comment est-ce que ce Berger l'a pû prendre?

C iij

30 **MERCURE**
LE RENARD.

Je vais vous le dire, j'en ay esté le témoin. J'estois sur un rocher tres-élevé, d'où je découvrois fort avant dans la plaine, lors que je vis le Lion venir bondissant de colere contre le Berger pour le devorer. Ce Berger n'avoit pour armes que sa houlette, & il gârdoit paisiblement ses Troupeaux avec ses chiens, ne se doutant pas que le Lion voulust l'attaquer. Un autre Lion survint. Le premier at-
taqua le Berger, qui luy jetta son juste-au-corps sur la teste.

Les chiens poursuivirent l'autre Lion. Le premier qui ne voyoit plus à se conduire, parce que le juste-au-corps luy fermoit les yeux, demeura comme immobile, & donna la hardiesse à Azeuglin de luy entourer la teste de son juste-au corps, afin de le traîner après luy. Ce miserable s'est ainsi laissé mener où le Berger a voulu, & l'autre Lion a pris la fuite, faisant néanmoins contenance de marcher gravement tant qu'il a cru qu'on le pouvoit voir, & lors qu'il a esté proche du

32 MERCURE

lieu où j'estois, il a eu une telle crainte, que courant de toute sa force, il s'est jetté de rocher en rocher, & il luy en a couté la vie. Ne voila pas une belle espece de Roy? Je le renonce de bon cœur, & je veux en prendre un autre.

LE LOUP.

Je ne l'ay jamais voulu reconnoistre pour le mien, car estant toujours en colere, il n'est pas capable de commander, n'y ayant rien de si contraire au bon sens & aux sages conseils, qu'une passion

GALANT. 33

de furie & d'emportement.

LE RENARD.

Il est à propos cependant d'en avoir un, car la subordination est nécessaire dans le monde, & sans elle il tomberoit dans son premier cahos.

LE LOUP.

J'en conviens, & si j'en estois cru, nous choisirions le Coq. Comme il ne luy faut que son seul chant pour terrasser le Lion, il me semble fort raisonnable de prendre pour Roy celuy qui le reduit à le craindre.

34 MERCURE LE RENARD.

J'en ay veu l'experience, & ce choix me convient assez par la raison, quoy que peu par l'interest; car le Coq est toujours éveillé, & il m'empêche souvent de prendre mon gibier, qu'il avertit par son chant de prendre garde à foy. Mais l'Aigle pourra bien s'y opposer.

LE LOUP.

Bon, l'Aigle. Ne sçavez-vous pas qu'elle a maintenant le bec si grand & si courbé, qu'elle ne le peut ouvrir pour prendre sa nourriture? Un

GALANT. 35

Roy qui meurt de faim pour s'estre mis hors d'estat de pouvoir manger , n'est pas digne d'estre Roy. L'on ne souffre point d'Aigle au Royaume où nous sommes , par le mépris que l'on a pour elle.

LE RENARD.

Elle est pourtant propre à une chose ; c'est qu'on luy oste la cervelle & le fiel, pour éclaircir la veuë des autres, de sorte que la pauvre beste est presque toujours écervevelée & éventrée , pour donner à ses ennemis une veuë plus perçante & plus étendue.

36 MERCURE LE RENARD.

Nous n'avons donc point à balancer sur le choix du Coq, qui naturellement a une veuë admirable, & qui veille continuellement sur ses Compagnons. Aussi bien les Romains ne combattoient jamais qu'ils ne l'eussent consulté, pour sçavoir si leur entreprise auroit un succès heureux.

LE LOUP.

Puis qu'il commande au Lyon, & qu'il a mesme commandé par ces Augures à eux qui commandoient à

GALANT. 37

toute la Terre, il est juste qu'il ait sur nous l'autorité Souveraine. Mais combien vois-je d'Animaux & d'Oiseaux venir à nous!

LES ANIMAUX.

Bonjour, nos comperes. Nous vous cherchions ayant remarqué que vous manquiez seuls à l'Assemblée que nous venons de tenir pour l'élection d'un Roy, car nous en voulons un qui soit entièrement digne de regner sur nous.

LE RENARD.

Nous raisonnions sur cette même matiere.

38 MERCURE LES ANIMAUX.

Il paroist que le destin nous ait inspirez les mesmes sentimens. Suivons donc le mouvement qu'il nous donne. Et sur qui jettiez-vous les yeux?

LE LOUP.

Sur le Coq qui est toujours éveillé le premier. Il a la teste levée vers le Ciel selon les ordres duquel il se conduit. Il est grave sans orgueil, majestueux sans affectation, brave, genereux, & pourveu de toutes les qualitez qui peuvent faire un grand Roy.

GALANT. 39
LE LYON.

Je m'oppose à cette élection , & vous ne pouvez me détrôner sans commettre une injustice.

LES AMIMAUX.

Nous ne souffrirons jamais qu'un Roy comme vous nous commande. Vous craignez le feu ; vous ne sçauriez supporter le chant du Coq , & vous estes un glorieux craintif.

LE LYON.

Mais les Rois ne vont pas au combat , & le feu par consequent ne doit pas estre un empeschement legitime à

40 MERCURE

me laisser jouir de la Royauté.

LES OISEAUX.

Nous ne voulons point de Roy faincant. Le Coq se bat à outrance, & lors qu'il a remporté la victoire, il est prest à recommencer. Si son ennemy veut encore chanter, il le poursuit jusqu'à ce qu'il ne dise plus mot. Nous le choisissons pour nostre Roy.

LES ANIMAUX.

Ouy, c'est un Arrest irrevocable. Le Coq sera nostre Souverain, & nous n'en reconnoissons point d'autre

GALANT. 41

sur la terre & dans l'air. Vive le Coq, Vive le Coq. Que le Ciel luy donne toutes les choses necessaires pour la conduite de son Empire, avec une vie heureuse, & longue de plusieurs siecles.

Je vous envoie une Lettre dont le hazard m'a fait recouvrer une copie. Elle fut écrite à M^r le Cardinal de Forbin, lors que Sa Sainteté l'éleva à cette éminente Dignité, & contient tant de choses curieuses sur les matieres du temps, que je me

Novembre 1690 D

42 MERCURE

tiens assuré que vous la lirez
avec plaisir.

MONSEIGNEUR,

Comme vous m'avez fait
l'honneur jusques à present de
me donner des marques de vostre
bienveillance avec quelque di-
stinction, je me sens obligé de mon
costé de me distinguer du public
dans les témoignages de ma joye
sur le triomphe que vous rempor-
tez, car vous triomphez de vos
Ennemis, & des obstacles qui ont
empêché depuis treize ans que
vous n'ayez esté Cardinal. Je

GALANT. 43

souhaiterois pourtant n'avoir rien à faire de plus que le gros de la Cour & des Provinces, qui prenant part à vostre exaltation, se contentent d'applaudir des yeux & de la voix, & de charger le Triompheateur de benedictions & de loüanges, mais mon devoir m'engage à prendre la plume, & ne pouvant qu'en tremblant jetter les yeux sur ce que vous estes, il faut pour me rassurer que je n'y trouve rien de nouveau, qui m'effraye ou m'ébloüisse.

En effet, Monseigneur, ce n'est point une nouvelle Emi-

D ij

44 MERCURE

nence. Vous l'aviez déjà toute entiere, & il n'y manquoit que le nom & la couleur, qui ne sont souvent que des accidens trompeurs qui font paroistre les choses & les personnes ce qu'elles ne sont pas. Toute la substance d'un Cardinal estoit renfermée dans le fond de cet homme extraordinaire, qui agit avec tant d'éclat depuis tant d'années dans les Cours les plus difficiles de l'Europe, de sorte que si les Chapeaux rouges se font de la pourpre des Pontifes & des Rois, je veux dire de leurs alliances & de leurs faveurs; de leurs Negociations

& de leurs Ambassades ; de leur
 Politique & de leur Religion,
 vous aviez, Monseigneur, une
 si forte teinture de tout cela,
 que vous estiez dans l'estime des
 hommes ce que vous estes main-
 tenant dans les registres publics
 de la Renommée. Il n'y avoit
 presque plus que les Anges de
 nos Eglises qui pouvoient in-
 terroger celui de Beauvais, &
 luy demander respectueusement,
 Quare ergo rubrum non est
 vestimentum tuum? Isayæ 63.

Vous ne pouviez pas leur ré-
 pondre que vous estiez tout seul
 & sans secours à fouler le pres-

46 MERCURE

soir du Vatican, dont on a tant de peine à faire sortir goutte à goutte la liqueur & les infusions qui donnent la couleur sacrée du Martire aux ornemens de cette éminente Dignité. Bien loin de dire, Torcular calcavi solus, vous aviez les plus grandes Puissances qui mettoient la main à la rouë, & remuoient la machine. Rome n'a pû résister à deux Rois, dont l'un est du costé du Nord le Boulevard de la Chrestienté, & l'autre est de tous costez le Défenseur de la Religion Catholique, contre les Heretiques de toutes les Nations.

GALANT. 47

qui sont liguez ensemble pour la combattre & l'aneantir. On ne pouvoit donc pas avec honneur refuser à ces deux Princes un Chapeau qui püst couronner la fidelité & les services de leur Ministre. Le grand Sobieski que vous avez fait Roy, vous auroit fait volontiers Pape, si vous eussiez esté papable & du Sacré College; mais Loüis le Grand qui s'estoit servy de vous pour le faire Roy, luy estoit encore necessaire pour vous faire Cardinal. Sa Majesté Polonoise eust perdu sa voix, si celle de France ne l'eust renforcée, & ce

48 MERCURE

qui fait la rareté d'une telle promotion, c'est de voir qu'un seul Prelat y brille entre dix Italiens. Velut inter ignes Luna minores.

La comparaison est assez juste, puis que c'est dans la nuit de nos broüilleries avec la Cour de Rome, qu'elle vous a posé au haut de son firmament, & que si le nombre des Estoiles est plus grand, la clarté de la Lune est plus forte & plus visible. Tous les Peuples voyent avec admiration, que dans une creation qui semble n'estre faite que pour la Nation dominante dans le Conclave, on
ait

ait fait entrer uniquement un Pair de France, l'illustre Forbin de Janson, comme pour le distinguer par une exception si glorieuse, des Evêques de tous les autres Royaumes qui pouvoient y pretendre, & par là, Monseigneur, vous n'êtes pas seulement un Cardinal d'élite, mais d'une élection toute singuliere & tres-exquise, telle que le Concile l'ordonneroit au Pape. *Leætiffimos tantùm sibi Cardinales adciscat*, quoy qu'il ajouste au mesme endroit qu'il doit les appeller & choisir de toutes les Nations de la Chrestienté. *Ex om-*
 Novembre 1690. E

50 **MERCURE**

nibus Christianitatis Nationibus. Conc. Trid. sess. 24.
*Le Saint Esprit , qui est le Directeur des Papes & des Conciles , n'a pas permis que l'on ait considéré ny l'Empire ny l'Espagne , dans un temps où des Princes Catholiques ont fait une Ligue si funeste à l'Eglise Romaine , qu'ils ont entrepris de ruiner par les puissances mesme de l'Empire Romain , & par leurs confederations avec tous les Protestans de l'Europe. C'eust esté une étrange promotion , de leur donner des Cardinaux qui ser-
viroient dans leurs Cours &c.*

GALANT. 51

dans leurs Conseils à fortifier l'Apostasie des Allemans, l'Atheisme des Hollandois, l'Anarchie des Anglois, & la desolation que leur Alliance peut produire. La pourpre de l'Eglise n'est faite que pour ceux qui en doivent être les Martirs, & non pas pour ceux qu'il est à craindre d'en voir les persecuteurs.

Il falloit distinguer la France en cette occasion, puis qu'elle souffre effectivement la persecution & le Martire de toutes les Couronnes pour la cause de la Religion. Mais comme il n'y a

E ij

52 **MERCURE**

rien de fortuit à l'égard de la Providence Divine, qui dispose de tout avec une sagesse d'ordre, de poids & de mesure, pourquoy ne dirons-nous pas qu'elle a fait tomber le sort sur vous, Monseigneur, je veux dire, sur un Cardinal Evêque de Beauvais, qui puisse reparer dans nostre siècle, les injures & les dommages, qu'un autre Cardinal, son Predecesseur, fit à l'Eglise Catholique dans le siècle precedent? La rencontre en est belle & curieuse. Le Cardinal de Chastillon se signala particulièrement en Angleterre au service d'une

fausse Reine, que sa naissance illegitime excluait de la Couronne, & il l'aida malheureusement par ses conseils & par son ministere, à établir le Calvinisme, pour la Religion superieure & dominante de son Estat. Mais le Cardinal de Forbin vient après luy au secours du veritable & legitime Roy d'Angleterre, qui veut y rétablir les Veritez Catholiques, en soumettant au Chef de l'Eglise cette Teste royale dont l'Herésie se faisoit une Idole, & un Chef de l'Eglise Anglicane.

C'est à ce grand Ouvrage que

E iij

54 MERCURE

Vostre Eminence semble estre destinée. Il falloit un François pour remonter au Pape & au Saint Siege ce que les Italiens n'auroient peut estre pas la liberté de luy dire, que si l'Angleterre est feudataire du Saint Siege, il doit la défendre, comme tout Seigneur doit proteger son Vassal; que les Souverains sont obligez de droit naturel & divin d'employer au salut des Peuples les tributs qu'ils en tirent, & que c'est pour cela qu'on les leur paye; que par consequent le denier de Saint Pierre, que l'Angleterre Chrestienne payoit par forme de

tribut & de cens , aux termes de leurs Ordonnances , Censûs Romæ debitus , est un Titre incontestable qui donne droit au Roy & à ses Sujets Catholiques de la Grand' Bretagne , de demander à Rome des secours d'hommes & d'argent , pour soutenir le Royaume & la Religion que les Heretiques oppriment ; qu'il ne faut donc pas regarder les Ambassadeurs de ce Prince comme des Etrangers qui veulent impetrer des graces , ou des Pelerins qui vont gagner des Indulgences , mais comme des Enfans & des Domestiques de

56 MERCURE

la Foy de Saint Pierre, qui luy demandent l'interest & le profit de tant de millions de deniers qui luy ont esté fournis depuis plus de huit cens ans; qu'en vain le Martirologe & le Breviaire Romain donnent à Saint Gregoire le Grand le titre d'Apôstre des Anglois, si le Pape qui jôit de sa succession ne veut pas conserver l'honneur de ce titre, & soutenir cette conquête, mais s'ils ont esté dans les filets des Pescheurs d'hommes, ils ont besoin presentement d'estre repris & conquis de nouveau par les finances des Pontifes des Rois.

Que ce Pontife Souverain doit bien prendre garde que les Rois mesme ne l'empeschent de faire son devoir en de pareilles occasions, où le grand éclat des Couronnes fait souvent taire & éclipser l'Oracle du Grand Prestre, & que la meilleure preuve qu'il puisse donner aux Nations de son entiere application à ce que demande un ministere si saint, c'est de demesler seurement les fausses raisons d'Etat d'avec les interests de la Religion, pour laquelle seulement la Chaire de S. Pierre est le premier Trône de l'Eglise où reside cette Princi-

58 **MERCURE**

*pauté que les Peres luy attribuent,
Potiorem principalitatem.*

*Tert. lib. 30. ad Hæ. Qu'en-
fin (& c'est icy, Monseigneur,
le dernier mot, & le plus hardy)
si Sa Sainteté veut separer le
vil d'avec le précieux, & dé-
barasser la Politique d'avec la
Religion, non seulement Elle
connoistra, mais Elle fera con-
noistre & sentir à l'Empereur
& au Conseil d'Espagne, plû-
tost qu'à son Roy qui n'est pas
capable de le connoistre & de le
sentir, que la Maison d'Autriche
est fatale à la Religion Catholique
en Angleterre, & qu'après l'avoir*

GALANT. 59

chassée de ce Royaume par les intrigues de Charles-Quint, elle empêche maintenant par l'ambition de Leopold I. son Petit Neveu, qu'elle n'y soit rétablie & conservée, au lieu que la France semble avoir esté prédestinée pour sauver l'Angleterre du Schisme & de l'Herésie, puis que François Premier fit de si grands efforts d'amitié & de sagesse pour empêcher qu'elle n'y tombast & que Loüis XIV. tâche de la relever par de si terribles efforts de magnificence & de puissance.

Ne dis-je pas bien, Monseigneur, si je dis vray, puisque

60 **MERCURE**

tout l'Univers qui a veu le passé avec horreur, & l'a déposé dans les Annales, voit encore le present avec indignation? Tout le monde convient que le Saint Siege alla un peu trop viste dans le dernier Siecle, mais peut-estre y a-t-il sujet de s'estonner que dans celuy-cy il agisse avec lenteur pour secourir trois Royaumes, que leur legitime Roy estoit sur le point de ramener à son obeissance. Il paroist mesme que par un excez de prudence & d'indulgence humaine, il laisse fortifier le party de l'Usurpateur, en souffrant

que l'Empereur & le Roy des Romains , qui ne sont faits que pour defendre l'Eglise Romaine, s'allient avec ce nouveau Chef des Protestans , pour dissiper les Catholiques Romains, qui restent dans l'Angleterre , dans l'Ecosse & dans l'Irlande.

C'est assurement une operation du mistere d'iniquité qui meriteroit que les Pontifes & les Rois y fissent quelque attention. Des deux Epées que trouva Saint Pierre dans la Maison où son Maistre celebroit la Pasque, Maison qui representoit l'Eglise, puisque le Sauveur du monde y

62 MERCURE

faisoit son sacrifice, & instituoit les Sacremens. Ecce duo gladij, fatis -st. Luc 21. De ces deux Glaives, dis-je, la Maison d'Autriche a frapé & fait mourir la Religion Catholique dans la grande Bretagne. Elle luy donna le coup de la mort par le glaive spirituel de l'excommunication, que la faction de ses Cardinaux fit fulminer contre Henry VIII. Roy d'Angleterre, avec une precipitation aussi imprudente & aussi maligne que nous la lisons dans l'Histoire, & comme si ce premier coup ne suffisoit pas, elle luy en donne

aujourd'huy un autre après sa
 mort, par le glaive de tous les
 Princes Heretiques armeZ con-
 tre Jacques II. qu'ils veulent
 dépoüiller de ses Etats, parce qu'il
 s'est déclaré Catholique. L'Em-
 pereur & le Roy d'Espagne ne
 font-ils pas de la conspiration,
 quand on voit leurs Ambassa-
 deurs congratuler le Prince d'O-
 rangé sur son avenement à la
 Couronne? N'est-ce pas, aux ter-
 mes de l'Ecriture, courir avec le
 Larron, au lieu de luy courir
 sus? N'est-ce pas, aux termes des
 Bulles, se déclarer fauteurs de
 l'Herésie & Ennemis des Papes,

64 **MERCURE**

puis que l'Usurpateur a déclaré luy-mesme par son Manifeste, qu'il n'estoit entré dans le Royaume d'Angleterre, & qu'il ne prenoit cette Couronne que pour abolir le Papisme, maintenir la Religion Anglicane, & défendre les Protestans? Peut-on s'imaginer que des Princes qui affectent le nom de Catholiques comme un titre d'excellence, tiennent un procédé si injuste? Rome sans doute en gemit, & les remontrances qu'elle a faites au Roy d'Espagne pour le porter à faire la Paix, en sont une marque. Aussi se doit-elle souvenir que

GALANT. 65

dans le temps que l'Empercur Charles-Quint tint le Pape emprisonné par une Armée de Lutheriens, il n'y eut que les Rois de France & d'Angleterre, François I. & Henry VIII. qui travaillerent efficacement à délivrer & la Ville Sainte, & le Saint Pere, qui auroient bonne grace en ce temps-cy de rendre la pareille à leurs anciens Libérateurs.

Toutefois les autres Nations du Consistoire ne manquent pas d'excuser leurs Souverains, & les Souverains mesmes sont si honteux des reproches qu'on leur

Nov. 1690.

F

66 · MERCURE

fait, qu'ils publient par tout dans leurs Declarations que la guerre qu'ils ont allumée, n'est point une guerre que l'intérêt de la Religion ait causée. Il faudroit donc pour les en croire, étouffer la raison, & crever les yeux de toute l'Europe, qui ne s'est remuée que depuis que le Roy d'Angleterre s'est rendu Catholique, & que Loüis le Grand a voulu montrer qu'il estoit tres-Chrestien, en abolissant dans tous ses Etats la Religion Pretendue Reformée. Mais enfin la seule Maison d'Autriche est si religieuse, qu'elle ne veut point

toucher à la Religion. Ce n'est point son dessein, & elle n'a nulle intention de nuire à l'Eglise Romaine, en se joignant au Prince d'Orange & aux Hollandois, qui la veulent exterminer. Elle n'y pense point actuellement dans tout ce qu'elle fait. Ainsi ce n'est point un peché pour elle, ou tout au plus, ce n'est qu'un peché Philosophique, dont les impies font des chansons, & les Sçavans des sujets de Controverses. N'allons plus chercher ce peché dans les Ecoles. Ne l'imputons plus aux Theologiens qui le détestent. C'est à la Cour de

68 MERCURE

Vienne & de Madrid qu'on le soutient, & qu'on le pratique innocemment.

L'Electorat de Cologne, qui est une Principauté sacrée, où il n'y a que le Saint Esprit qui ait droit de mettre un Evêque par une élection canonique, sera mis en proye à l'esprit & aux Puissances du monde qui violeront sur cela toutes les Loix divines & humaines. Les Princes Chrestiens en viendront à des guerres sanglantes. Les Princes separez & rebelles à l'Eglise, s'uniront contrc leur Mere. Les Infidelles en releveront leurs

forces pour rentrer dans la Chrestienté, d'où ils venoient d'estre chassez par des victoires miraculeuses, & par l'argent beny de la Chambre Apostolique. Enfin on ne scauroit dire ny comprendre combien la Religion Catholique souffre en tous lieux par les suites funestes d'une si superbe & aveugle politique; & pour en disculper l'Empereur & le Roy d'Espagne, c'est assez de dire qu'en tout cela, dont ils sont les Auteurs & les Instrumens, ils n'en veulent ny à l'Eglise, ny à la Religion, qu'ils n'en ont pas la moindre pensée,

70 **MERCURE**

Et qu'en commettant ces pechez, ou en y cooperant, ils n'agissent qu'en Philosophes & en gens raisonnables, pour défendre, conserver l'Empire, & humilier les Ennemis de leur auguste Maison.

Mais on ne se jouë pas ainsi de Dieu par des abstractions metaphisiques. Les Italiens & les Romains pourroient avoir leurs raisons pour ne se pas élever contre ces fausses maximes, & j'ay lieu de dire que c'est un coup de la Providence d'avoir donné dans cette conjoncture un Cardinal Evêque de Beauvais,

GALANT. 71

un Cardinal amy & confident
du Pape, pour agir divinement
& avec de si justes proportions
à reparer les fautes du siecle
passé, à remplir les vuides du
dernier Pontificat, & à avancer
les heureux effets des honnes
esperances de celuy-cy, par les
sages conseils que Vostre Emi-
nence pourra donner à Sa Sain-
té. C'est là, Monseigneur, ce
que j'estime le plus dans vostre
exaltation, qui ne seroit que
vanité si elle n'estoit pas utile à
la Sainte Eglise, pour le respect
de laquelle je seray encore da-
vantage à l'avenir, par un

72 MERCURE

*redoublement de zele & de
fidelité, Vostre tres, &c.*

L'Air nouveau que je vous
envoye est de la compo-
sition d'un fort habile hom-
me. Vous demeurerez d'ac-
cord de sa beauté quand
vous en aurez parcouru les
notes. Les paroles sont d'une
personne de qualité.

AIR NOUVEAU.

EN vain j'ay cru pouvoir rom-
pre ma chaine,
C'est mon destin de soupirer pour
vous.

Je

GALANT. 73

Je ne m'oppose plus au panchant qui
m'entraîne,

Loin de me plaindre encor de l'ex-
cès de ma peine,

Je me plaindray toujours de l'injuste
couroux,

Qui me fit préférer les fureurs de
la haine

Aux plaisirs d'un Amant si char-
mant & si doux.

En vain j'ay cru pouvoir rompre
ma chaîne,

C'est mon destin de soupirer pour
vous.

Vous sçavez, Madame,
quelle grande contestation
s'est émeuë il y a déjà quel-
ques années entre les Sçavans

Novembre 1690.

G

74 **MERCURE**

au sujet d'un Poëme intitulé,
Le Siecle de Loüis le Grand, de
M^r Perrault de l'Academie
Françoise. Le sieur Coignard,
Libraire, a donné au public
depuis ce temps-là deux Vo-
lumes du *Parallele des Anciens*
& *des Modernes*, du mesme
Auteur, & ces Ouvrages
ont esté attaquez par un Poëte
Hollandois sous le nom de
Montmor. C'est cette Criti-
que qui a donné lieu à M^r de
Vin, dont vous connoissez
l'heureux genie par plusieurs
galantes pieces que je vous en
ay déjà envoyées, de faire le

GALANT. 75

Dialogue que vous allez lire.
Il est entre Apollon, & la
Musc Polimnie, qui parle au
nom de toutes les autres.

POLIMNIE.

Nous nous jettons, Seigneur,
toutes à vos genoux,
Et nous vous demandons justice.

A P O L L O N.

Relevez-vous, mes Sœurs, parlez,
expliquez-vous,
Et sçachez qu'Apollon propice
Entre, comme il le doit, dans tous
vos intérêts.

Quels sont vos Ennemis, ou publics,
ou secrets ?

De qui vous plaignez-vous, & quel
téméraire ose,

G ij

76 MERCURE

*Sans craindre ma colere , à mes yeux
insulter*

*Les Filles du grand Jupiter ?
Du trouble où je vous vois quelle est
enfin la cause ?*

POLIMNIE.

*Il ne falloit pas moins pour en finir
le cours*

*Que l'offre de vostre secours.
Nous allons reprendre courage ,
Et nous en craignons moins l'ou-
trage*

*Qu'on nous fait depuis quelques
jours.*

*Malgré l'épais broüillard , & les va-
peurs grossieres*

*Qui couvrent en tout temps le Ba-
tave Climat ,*

*Nous n'avons pas laissé d'y porter
nos lumieres.*

*Cependant ce Pays sombre , & tou-
jours ingrat ,*

GALANT. 77

*Loin de nous en montrer quelque
reconnoissance ,*

Ne s'en sert qu'à nous décrier ;

Et Montmor vient de publier

*Qu'il ne sort plus de nous qu'une
froide Éloquence.*

Il est vray que cet entesté

Nous fait encor l'honneur de croire

Qu'autrefois nous eûmes la gloire

D'inspirer à l'Antiquité

Ces traits vifs, cette politesse,

*Ce goust fin, ce bon sens, cette deli-
cateffe*

*Qu'on voit briller dans ses es-
crits :*

Mais il soutient que la vieilleffe

*Qu'il nous donne, & qu'il traite
avec tant de mépris ,*

A fait sentir à nos esprits

*La perte du beau feu qu'avoit nostre
jeunesse.*

G iij

78 MERCURE

Il semble, si l'on veut s'en rapporter
à luy,

Que l'Hiver ait sur nous versé
toute sa glace,

Et qu'inutilement Hesiodé aujourd'huy
d'huy

S'endormiroit sur le Parnasse.

Tel est l'impertinent discours

De ceux qui secs, & sans genie,
Sur ce qu'on voit de bon répandent
tous les jours

Le venin de leur jalousie,

Et se vangent par là du malheureux
succès

Des sots Ouvrages qu'ils ont faits.

Cependant si leur medifance

Dans le monde une fois trouve quel-
que créance,

Adieu les suprêmes honneurs

Que nous ont jusqu'icy rendus tous
les Auteurs.

GALANT 79

*Nous feront-ils , hélas ! le moindre
sacrifice ?*

*Ils en croiront plus leur caprice
Que les salutaires ardeurs
Qu'on puise dans nostre fontaine,
Et nous refuseront les glorieux tri-
buts*

*Qu'ils ont toujours payez à son eau
souveraine.*

*Qui voudra se donner la peine
D'y chercher un secours qu'on traitera
d'abus ?*

*Qui nous invoquera ? Personne
Ne s'avisera plus de nous offrir des
vœux ,*

*Et des beaux Arts (quel coup ! j'en
tremble, j'en frissonne)
Peut-estre que chacun se fera d'au-
tres Dieux.*

*Il me semble déjà que l'on nous
abandonne ,*

G iiiij

80 MERCURE

Que l'on ne songe plus à nous ,
Et que nostre séjour , devenu soli-
taire ,

Sans Encens , sans Autels , n'est plus
que le repaire

Des Ours , des Lions & des Loups.

A P O L L O N.

Le mal n'est pas encor si grand qu'on
s' imagine ,

Rassurez-vous , mes Sœurs , Mont-
mor , & ses pareils ,

Pour vous nuire , tiendront d'inu-
tiles conseils ,

Et quoy que du Parnasse ils tentent
la ruine ,

Ils ne font pas si dangereux ,

Que leurs traits mal lancez ne
retombent sur eux.

Autant , & plus que vous , leur au-
dace m' offense ,

Et je les traiterais comme des Mar-
sins.

GALANT. 81

S'ils estoient dignes de mon bras :
Mais plein d'une reconnoissance
Qui doit confondre ces ingrats ,
Vn de nos Favoris travaille à sa
deffense ,
Et Perrault que j'ay sçeu remplir de
tous mes feux ,
Est un Athlete vigoureux ,
Et tel que d'Apollon exige la ven-
geance.
Ils ont desja senty ce que pesent ses
coups ;
Sa plume & polie , & féconde
Commence à détromper le monde
Des contes que l'on fait de vous.
Chacun sçait que de la vieillesse
La froideur & l'infirmité
N'attaquent point une Déesse ,
Et qu'une éternelle jeunesse
Est le fruit precieux de l'immorta-
lité.

82 MERCURE

*Chacun sçait que toujours & vives,
& solides,*

*Vous pouvez aujourd'huy, comme
dans les vieux temps,*

Faire, malgré ces médisans,

Des Sophocles, des Euripides,

*Des Plines, des Saphos, des Lon-
gins, des Varrons,*

Des Aristotes, des Euclides,

Des Horaces, des Thucidides,

Des Terences, des Cicérons,

Des Luciens, des Praxiteles,

Des Virgiles, & des Appelles.

*On sçait qu' autant de fois qu'on ver-
ra des Heros*

*Amateurs de nos jeux, affables,
liberaux,*

*Et tels qu'en possède un la trop heu-
reuse France;*

*On ne manquera pas de sublimes
Esprits;*

GALANT. 83

*Que vos feux, & leurs dons unis.
En produisent en abondance ,
Et que sans la douce esperance
D'estre un jour honorez de ces glo-
rieux dons ,
Plusieurs qui negligeoient vos ins-
pirations ,
Auroient languy toute leur vie
Dans une molle oisiveté ;
Ce prix de leurs travaux réveille
leur genie ,
A mieux faire par là l'on se sent
excité ,
Et chacun, cherchant à leur plaire,
Redouble ses efforts , & pour en ob-
tenir
La recompense qu'il espere ,
Leur consacre ses soins , ses veilles,
son loisir.
On sçait ce que valut autrefois à la
Grece*

84 MERCURE

*D'Alexandre le Grand la prodigue
largesse,*

*Et que jamais l'esprit dans cet heu-
reux Climat*

*Ne fut plus éclairé, plus fort, plus
delicat.*

*Jamais Rome se trouva-t-elle
Plus docte, plus polie, & plus spiri-
tuelle*

*Que sous les deux premiers Ce-
sars ?*

Cette tendresse liberale

*Que le Pere & le Fils * eurent pour
les beaux Arts,*

*Les y fit cultiver d'une ardeur sans
égale,*

*Et leur secours peut-estre autant que
sa valeur,*

*Jusqu'au point qu'on l'a veüe éleva
sa grandeur.*

* Auguste fut adopté par Jules César.

GALANT. 85

Ne leur doit-elle pas la fameuse E-
neide ,

Les Plaintes , les Amours, & les Fa-
bles d'Ovide ,

Le delicat Horaces & tant d'Auteurs
divers ,

Qui soit en Prose , soit en Vers,
Ont rendu sa gloire immortelle,

Et dont le goust si fin sert encor de
modelle ?

Le Fils sur tout en leur faveur
De son Trône souvent se plaisoit à
descendre.

Rome vit sans chagrin de son grand
Empereur

Jusqu'à l'excès sur eux les bienfaits
se répandre ,

Et quelques-uns mesme d'entre
eux

Se trouverent assez heureux ,

Pour jouir de sa confiance .

86 MREURE

On sçait enfin que dans la France
Louis que le Ciel aime , & qui nous
aime aussi ,

A par ses Pensions , par leur douce
influence

Plus fait pour nous que jusqu'icy
N'ont fait tous ces Heros que vante
tant l'Histoire.

Tout grand qu'il est , & plus qu'A-
lexandre & Cesar ,

De proteger les Arts dédaigne-t-il la
gloire ,

Et ce favorable regard

Qu'il jette sur l'Academie ,

N-a-t-il pas des François porté le
beau genie

Jusqu'au point d'effacer ce que firent
jadis

Les Grecs , & les Romains quand ils
furent polis ?

C'est par là que chez eux ont brillé
les Molières ,

GALANT. 87

*Les Voitures, les Ablancours,
Et qu'éclairé de vos lumieres
Vostre beau Sexe mesme y fait voir
en ces jours*

Des Souderis, des Deshoulieres.

POLIMNIE.

*Ces Dames au Parnasse, il est vray,
font honneur,*

*Et pleines qu'elles sont de toute vo-
stre ardeur,*

*Leurs Ecrits seuls devoient suffire
Pour confondre nos Ennemis.*

*Ceux de Sapho sont-ils plus rifs,
ou plus polis,*

*Et de ce siecle enfin qui les force à
médire ?*

A POLLON.

*Tel qu'il fut autrefois Apollon l'est
encor ;*

*Ainsi méprisons de Montmor
L'ennuyeuse critique, & la fade Sa-
tire.*

88 MERCURE

*L'opiniaistre erreur qui l'attache aux
vieux temps*

*N'a pour elle que peu de gens ;
Et chacun, quoy qu'il puisse dire,
Ouvre, & preste l'oreille à la voix
du bon sens.*

*Athenes, comme Rome, en a fourny
sans doute,*

*Mais sans prévention pour peu
que l'on l'écoute,*

*Croira-t-on qu'en ces lieux trouvant
trop de douceurs,*

*Il n'ait pû se resoudre à se produire
ailleurs ?*

*Lors qu'à l'antiquité ce siecle rend
justice,*

Par quel injurieux caprice

Refuse-t-on aux beaux esprits

*Qui regnent dans la France, & sur
tout dans Paris,*

*Celle qui leur est due, & que la
si ere Athenes,*

GALANT. 89

Plus équitable, que Montmor ,
Elle-mesme rendroit à tant de nobles
veines ?

Faut--il, pour le presser plus fort,
Dissiper les sombres nuages
Dont un dépit jaloux envelope ses
yeux ,

Et, comme aux Ecoliers ; faire à cet
envieux ,

Comprendre , & remarquer la beauté
des Ouvrages

Des Racines , des Despréaux ,
Des Patrus , des Le-Brunns , des
Mignards, des Corneilles.

Mais sans de tant d'Auteurs
nouveaux

M'étendre sur les doctes veilles,
Que ne veulent pas voir ces esprits
mécontents ,

Ou qui sont au dessus de leur intelli-
gence ,

Nov. 1690.

H

90 MERCURE

*Sans, dis-je, perdre en vain & sa
peine, & son temps*

*A leur en expliquer la force &
l'excellence,*

*Perrault écrit pour Nous, & ses
heureux talens*

*Suffisent seuls pour prouver que la
France*

*Egale en leur bon goust les siècles
précédens.*

*Sa netteté, sa politesse,
ses traits vifs & brillans, son
goust fin, sa justesse,*

*Tout cela de Montmor a sceu blesser
les yeux.*

*Quels que soient ses efforts, sa
plume languissante*

*Ne peut en approcher, c'est en vain
qu'il le tente,*

*Et dans son desespoir, de ce lâche
envieux*

GALANT.

91

La trop ingenieuse & jalouse
malice

Par un trop injuste artifice ,

Détourne sur l'antiquité

Le legitime excens qu'à Perrault il
refuse ,

Et par ce faux trait d'equité ,

D'en avoir peu pour luy ne craint
pas qu'on l'accuse.

On en usa toujours ainsi ,

Et des siècles passez comme de celuy-
cy

Telle fut l'adroite manie.

Horace, le plus beau genie

Que Rome vit chez elle, eut aussi
son Montmort ;

Tout habile qu'il fut, le celebre
Mecene

A gouverner l'Empire eut mesme
moins de peine.

Qu'à l'exercer de cet indigne sort,

H ij

92 MERCURE

L'injustice toujours bizarre
 Ne vantoit de son temps que Sapho,
 que Pindare ;

Toute la gloire estoit pour eux ,
 On envioit la sienne , & ceux cy
 dans la Grece ,

Lors qu'ils y prodiguoient leur sça-
 vante richesse ,

Ne se virent-ils pas préférer leurs
 Ayeux ?

Tant que vescu le grand Homere,
 Sur sa mendicité jetta-t-elle un
 regard ?

Cette ingrante prit elle part

A sa longue & dure misere ?

Non , ce ne fut qu'après sa mort

Que sept Villes en concurrence

Disputant, mais trop tard, l'honneur
 de sa naissance,

S'en firent un illustre sort.

Laiſſans donc à Perrault le ſoin de
 noſtre gloire,

*Nous ne pouvions la mettre en de
meilleures mains;*

*Et que les Filles de Memoire
Calmant leurs sensibles chagrins,
S'apprestent au plustost à chanter sa
Victoire.*

M^r le Commandeur de
Barbantane, Vicaire General
du Grand Prieuré de Tou-
louse, de l'Ordre de Saint
Jean de Jerusalem, ayant ap-
pris que M^r le Commandeur
de Vignacour avoit esté élu
Grand Maistre de Malthe, en
fit paroistre sa joye par des
illuminations qu'il fit faire
devant sa Maison, & par un

94 MERCURE

grand Feu d'artifice qui fut tiré au bruit des Fifres, des tambours & des hautbois. Tous les Chevaliers & Commandeurs des environs s'y rendirent, & ensuite il leur donna un tres-magnifique repas, où tout ce qu'il y avoit de personnes de qualité furent conviées. Toutes les nouvelles qu'on reçoit de Malte portent que jamais élection n'a esté plus applaudie. Quoy que cet Ordre soit composé de diverses Langues ou Nations, dont chacune peut faire sa brigade particu-

GALANT. 95

liere, tous les suffrages furent donnez à M^r de Vignacourt sans aucun partage, & mesme, comme je croy vous l'avoir déjà mandé, on commença à luy rendre en quelque sorte les honneurs qui sont deûs au rang de GrandMaistre, trois ou quatre jours avant la mort de Dom Gregorio Caraffa son Predecesseur. Il yavoit huit Langues dans l'Ordre, avant le Schisme de Henry VIII. & l'Angleterre faisoit la sixième. Son Chef estoit. Grand Turcopolier de la Cavalerie, mais il n'y en

96 MERCURE

a que sept presentement. La premiere est celle de Provence, & le titre de Grand Commandataire de la Religion est attaché à son Chef. La seconde, qui est celle d'Auvergne, a pour Chef le Maréchal de l'Ordre. La troisième est celle de France, & son Chef est Grand Hospitalier. L'Italie fait la quatrième Langue, & a pour Chef l'Amiral. La Charge de grand Conservateur est possédée par le Chef de la cinquième, qui est celle d'Arragon. La sixième est d'Allemagne, & son

GALANT. 97

son Chef est Grand Bailly. Le Chef de la septième, qui est la Castille, est Grand Chancelier. Il n'y a point d'Ordre plus illustre dans toute la Chrestienté, & l'on n'y sçauroit estre receu qu'en faisant des preuves de Noblesse de quatre races, tant du costé paternel, que du maternel. Il faut aussi avoir vingt ans, & estre né de legitime mariage. On ne laisse pourtant pas d'y admettre les Fils naturels des Rois & des Princes. Il n'y a que les Grand Croix, entre tous les

Novembre 1690. I

98 **MERCURE**

Chevaliers , qui puissent pretendre à la dignité de Grand-Maistre , qui est leur Supérieur & le Souverain de Malthe. Il y a aussi parmy eux des Chevaliers Servans , que l'on prend dans les bonnes Familles , & le courage des uns & des autres semble s'augmenter de jour en jour dans les dangers continuels où ils se trouvent , en faisant la guerre aux Barbares , & en confondant souvent la fierté des Othomans. Je me souviens que vous m'avez demandé dans quelqu'une de vos Lettres , pourquoy

GALANT. 99

ils ont esté appellez Hospitaliers de S. Jean de Jerusalem. C'est le nom qu'ils eurent lors que cet Ordre commença à s'établir. Il fut peu de chose dans son origine. Quelque temps avant que Godefroy de Boüillon entreprist la conquête de la Terre-Sainte, des Marchands de Melfe, Ville du Royaume de Naples, qui negocioient dans le Levant, obtinrent du Calife d'Egypte, moyennant certain tribut qu'ils s'obligèrent de luy payer tous les ans, la permission de bastir dans

I ij

100 MERCURE

Jerusalem une Maison où ils pourroient se loger , ainsi que tous ceux de leur Pays qui feroient le voyage de la Palestine. Ce premier avantage leur donna lieu d'en solliciter un autre , qu'on leur accorda pareillement. Ce fut de faire bastir deux Eglises , l'une dediée à la Vierge, pour les hommes , & l'autre à Sainte Magdeleine, pour les Femmes , & les Pelerins y estoient receus avec une charité digne de leur zele. Quelques autres qu'un si pieux exemple touchâ, se joignirent à eux pour

exercer des emplois si saints ,
& cela fut cause que l'on fon-
da une Eglise sous l'invoca-
tion de Saint Jean, & que l'on
bastit un Hospital où l'on
avoit un fort grand soin des
Malades. Dans le temps que
les Chrestiens que comman-
doit le fameux Godefroy de
Boüillon, se rendirent maîs-
tres de Jerusalem, qui fut la
derniere année de l'onzième
sicle, le Bienheureux Gerard
de Martiguez , en Provence,
estoit Directeur de cet Hos-
pital. La sainteté de sa vie,
& le zele qu'il montroit à re-

102 MERCURE

cevoir tous les Etrangers qui visitoient les Saints Lieux, fut une chose si édifiante, que les Rois de Jerusalem firent gloire de travailler avec soin à établir ceux qui passoient leur vie à faire de si bonnes œuvres. Ils prirent le nom d'Hospitaliers, & des habits noirs avec une croix à huit pointes. Outre les trois vœux de Religion, ils firent celuy de recevoir & de defendre tous les Pelerins qui auroient la devotion de venir dans les Saint Lieux. Il falloit pour cela tenir les passages libres,

& les garantir dans leurs voyages des courses des Infidelles. On ne le pouvoit sans prendre les armes, & les assistances que ces Hospitaliers s'obligerent de leur donner, par la fondation qu'ils firent en 1104. sous le regne de Baudouin I. les engagea à se rendre hommes de guerre. Cet employ ayant attiré beaucoup de Noblesse, leur fit prendre le nom de Chevaliers, mais sans rien changer dans leur projet, qui fut toujours de regarder comme des Ennemis irreconciliables ceux qui

104 MERCURE

l'estoient de la Foy Chrestienne. Gerard leur ayant dressé des Statuts, mourut en 1118. & Remond du Puy, son Successeur, n'oublia rien pour les maintenir. Saladin, Roy de Syrie & d'Egypte, après avoir remporté plusieurs victoires sur les Chrétiens, prit enfin Jerusalem en 1187 sous le regne de Guy de Lusignan, qui en étoit devenu Roy, en épousant Sibille, Fille du Roy Amaury & d'Agnés de Courtenay. La prise de cette Ville ayant obligé les Hospitaliers d'en sortir, ils se rendirent à Mar-

gat , & ensuite à Prolemaïde, autrement Saint Jean d'Acres, que le Sultan Melec-Seraf prit d'assaut le 19. May 1291. malgré la vigoureuse résistance des Chevaliers , qui la défendirent avec toute la valeur imaginable. Peu de temps après, Guy de Lusignan ayant acheté l'Isle de Chipre de Richard Roy d'Angleterre, qui l'avoit prise sur Isaac Commene, homme cruel. & abandonné à toutes sortes de crimes , y donna retraite aux Chevaliers de Jerusalem, & ils y demeurèrent jusqu'en

106 MERCURE

1310. Cette meſme année, ils prirent Rhodes ſur les Sarraſins qui l'avoient enlevée aux Empereurs de Conſtantinople. C'eſt une Ile d'Asie, dans la Mer Mediterranée, avec une Ville du même nom. Elle a eſté autrefois fameuſe par le Coloſſe Ouvrage de Charés, Disciple de Liſippus, qui a été eſtimé une des ſept Merveilles du monde. C'eſtoit une Statuë du Soleil, dont la hauteur alloit à ſoixante & dix coudées Un tremblement de terre l'ayant renverſée, Mahuvias, Soudan d'Egypte,

en fit charger soixante & douze Chameaux. La prise de Rhodes appor^ta beaucoup de gloire à Foulques de Villaret, François, Grand-Maistre de l'Ordre, qui fut le Chef de cette entreprise. Tous les efforts que les Infidelles firent depuis pour recouvrer un poste si avantageux, ne servirent qu'à augmenter la gloire des Chevaliers, qui prirent le nom de Chevaliers de Rhodes. Ils en demeurèrent maistres, & Mahomet II. Empereur des Turcs, en forma le Siege inutilement en

108 MERCURE

1480. Pierre d'Aubuffon, alors Grand Maistre de Malthe, le soutint pendant trois mois avec un courage extraordinaire, & força enfin les Turcs de se retirer avec perte de la pluspart de leurs Troupes. Ils n'auroient pas mieux réussi en 1522. lors que Soliman II. fit attaquer cette Place par une puissante Armée, si les Chevaliers n'eussent pas esté trahis. L'exemple de leur Grand Maistre Philippes Villiers, de l'Isle. Adam, de la Langue de France, leur avoit fait donner des preuves de valeur si peu com-

munes, que les Turcs après de fort grandes pertes étoient prests de renoncer à leur entreprise, lors que les avis que leur fit donner André d'Amarat, Portugais, Chancelier de l'Ordre, les engagèrent à y persister. La part qu'il avoit à tous les Conseils luy avoit appris par où la Place estoit foible, & pour se vanger du tort qu'il pretendoit qu'on luy avoit fait, en luy preferant l'Isle Adam, son Ennemy, en la Dignité de Grand Maistre, il faisoit sçavoir à Soliman tout ce qui

110 MERCURE

pouvoit servir au succez de son dessein. Sa trahison ayant esté découverte , il eut la teste coupée le 30. d'Octobre, mais cela n'empescha pas que les Infidelles ne poursuivissent le siege. Ils avoient esté trop bien informez de toutes choses pour ne pas voir que la Place ne pourroit encore tenir long-temps. Ils ne purent neantmoins l'assujettir que sur la fin de Decembre. Solyman y fit son entrée le jour de Noël , & l'estime que la vigoureuse resistance de l'Isle-Adam luy avoit fait prendre

GALANT. III

pour sa valeur , l'obligea à le visiter dans sa maison , & à luy offrir de grands avantages s'il vouloit bien rester avec luy. L'Isle-Adam les refusa genereusement , & alla passer l'hyver en Candie avec ses Chevaliers, & quatre mille Habitans qui le suivirent , tant de l'Isle de Rhodes , que des autres lieux de sa dépendance. Il n'avoit qu'une Voile déployée , qui representoit une nôtre-Dame me de Pitié , avec ces mots : *Afflictis spes unica rebus.* Il alla ensuite à Naples , & de là

112 MERCURE

à Orviète, d'où il vint demeurer à Viterbe que le Pape Adrien VI. donna à l'Ordre. Les Chevaliers y trouverent leur retraite jusqu'en 1530. que l'Empereur Charles-Quint leur offrit l'Isle de Malthe, pour mettre à couvert son Royaume de Sicile. Ils l'accepterent, & prirent le nom de Chevaliers de Malthe, du consentement de tous les autres Princes Chrestiens, dans les terres desquels leur Ordre avoit des possessions. Soliman qui étoit venu à bout de soumettre Rhodes, se flata d'a-

GALANT. 113

voir le mesme succez en assiegeant Malthe. Il la fit attaquer pendant quatre mois en 1566. & la descente fut faite dans l'Isle le 17. May par Mustapha, Bacha de Bude. Piali Bacha estoit Amiral, & le fameux Dragut, & le vieux Occhiali, qu'une infinité de Pyrateries avoient rendus redoutables, l'estoient venus joindre avec les Corsaires d'Afrique. Cependant le Grand Maistre, Jean de la Vallete Parisot, secondé de ses braves Chevaliers, défendit la Place avec tant de valeur &

Novembre 1690.

K

114 MERCURE

de conduite, que quoy que le Fort Saint Elme eust esté pris, & que Saint Michel & le Bourg eussent esté tous deux mis en poudre, il força les Infidellés à se retirer, après qu'ils eurent perdu soixante & dix huit mille coups de Canon, quinze mille Soldats, & huit mille Matelots. Depuis ce temps là, on a pris soin de fortifier la Ville & l'Isle. Elle est bordée de divers Chasteaux, & de bons havres qui en defendent l'entrée aux Ennemis. Ses Villes sont Malthe ou la Valette, la

GALANT. 115

Cité, le Bourg & Saint Michel ou la Sangle, avec les Chasteaux Saint-Ange & Saint Elme. Le nom de la Valette a esté donné à Malthe par le Grand Maistre de ce nom qui la fit bastir, & comme le Grand Maistre de Vignacour, Oncle de celuy qui vient d'estre élu, y a fait porter des eaux par un Aqueduc de quatre milles de long, cela a fait dire que le Grand Maistre de la Valette a fait le corps de la Ville-neuve, mais que Vignacour luy a donné la vie, en y faisant venir de

K ij

l'eau , qui est la chose la plus
necessaire à une Ville de
Guerre. Les avantages que
Malthe a receus du Gouver-
nement de l'Oncle, font tout
esperer de l'administration du
Neveu, & ses grandes qualitez
jointes à cet heureux souve-
nir, le font voir dans cette
éminente Dignité avec l'ap-
plaudissement de toute l'Isle.
Puisque je vous en ay parlé si
amplement , j'ajousteray ce
que l'on rapporte de Saint
Paul , lors qu'il s'y sauva a-
prés avoir fait naufrage. Il
fit mettre le feu à quelques

GALANT 117

broussailles afin de pouvoir faire secher ses habits, & il en sortit un Serpent, qui s'attacha à sa main sans le blesser. Il benit ensuite l'Isle, & l'on tient que par un effet de cette Benediction tous les Reptiles, de quelque espece qu'ils soient, ny gardent aucun venin, en sorte que si l'on y en apporte d'ailleurs, ils n'ont pas si tost touché la terre de Malthe, qu'ils cessent d'estre nuisibles.

Les matieres de la guerre ayant remply depuis fort longtemps la plus grande

118 MERCURE

partie de chacune de mes Lettres, beaucoup d'Ouvrages galans n'ont pû y entrer. En voicy un du Berger de Flore, dont le nom vous est connu. Vous avez déjà veu une de ses Lettres, par laquelle il rend compte à une Dame, d'une premiere Societé qu'il a faite. Celle-cy en est la suite, c'est à dire qu'il instruit la mesme Dame d'un engagement nouveau qu'on luy a fait prendre.

222252552 52552525

A LA BELLE
MARTHE SIE.

Four continuer, Madame, les éclaircissimens que j'ay commencé à vous donner, vous sçaurez que la seconde Societé dont je fus, s'appelloit *L'Empire de Flore*, ou *des Fleurs*. Sa Devise estoit, *N'aspérons qu'à fleurir*; sur quoy une des Belles qui avoit l'esprit enjoué, fit les Vers qui suivent.

120 MERCURE

*Ne causons point de mauvais
bruits ,
Plaisons nous au Printemps, gardons-
nous de l'Automne ;
Aimons les Fleurs , fuyons les
fruits ,
Pour nostre honneur Flore l'or-
donne ;
Et si l'amour en prenoit du soucy,
Il ne faut point que l'on façonne ;
Nous devons le bannir d'icy.*

Chaque Dame s'y donna un nom de Fleur ; & les Cavaliers en prirent de semblables ou d'approchans. J'estois à Paris lors que cette Cour Imperiale commença à s'établir,

blir , & quand j'arrivay au Pays , la Societé m'ayant receu , je me declaray pour la Belle qui avoit fait les Vers que je viens de rapporter. Elle s'appelloit *Clione* , & elle avoit pris le nom de *Lumiere*. Ce nom ne seyoit pas mal à la vivacité de ses yeux & de son esprit. L'assurance qu'on me donna qu'elle n'estoit point destinée au Monastere , & qu'elle n'avoit point encore d'engagement , me fit entreprendre avec plus de hardiesse le dessein de la servir. Voicy le moyen que je pris pour luy

Novembre 1689.

L

122 **MERCURE**

declarer que je l'aimois. Il fut trouvé assez singulier, & tout-à fait propre à tromper le jaloux le plus soupçonneux du monde. On avoit fait une loy dans cet Empire, qui défendoit aux Dames de refuser des Fleurs, de quelque part qu'elles vinssent. J'envoyay donc un bouquet à Clione, sous la faveur de cette loy, avec une humble priere de le regarder comme un Chiffre, qui luy apprendroit mot à mot ce que je faisois pour elle. Nous estions alors au Printemps, & ce bouquet

GALANT. | 123

estoit composé de Fleurs toutes printannières, à la réserve d'une seule. Il y avoit au haut une Jonquille & un Ellebore; au milieu, de la Violette, de la fleur d'Orange, du Violier, & un Soucy; & au bas, une Anemone, une Iris, du Muguet & de l'Epatique. Ces Fleurs estoient entremeslées de verdure, pour en adoucir le mélange un peu bizarre, comme aussi pour marquer l'esperance que j'avois qu'on les recevroit favorablement.

Clione qui ne manquoit pas de curiosité, & que mon

L ij

124 MERCURE

compliment avoit piquée d'intérêt, s'attacha aussitôt à examiner ces Fleurs, pour reconnoître ce que je voulois dire; & elle ne les considéra pas longtemps sans le deviner. Ce fut en jugeant, comme elle fit, qu'à prendre la première lettre du nom de chaque Fleur, sans avoir égard aux *h*, que quelques-uns mettent devant Ellebore & Epatique, les deux Fleurs d'en haut signifioient *je*, les quatre suivantes, *vous*, & les quatre dernières, *aime*; & qu'ainsi le bouquet exprimoit

ces mots , *je vous aime*. Cette
 declaration qui la surprit a-
 greablement , luy parut trop
 galante pour s'en offenser.
 Aussi ne s'en plaignit - elle
 pas ; mais pour me faire con-
 noistre qu'elle l'entendoit ,
 sans pourtant la vouloit en-
 tendre , elle me répondit par
 cet *in promptu*.

*Qui l'auroit jamais cru ? Les Fleurs
 sçaven parler ,
 Un Bouquet me dit , Je vous
 aime.
 C'a ma reconnoissance , il se faut
 signaler ,
 Beau Bouquet, je t'en dis de même.*

L iij

Ces Vers me furent rappor-
tez par la mesme personne
qui luy avoit porté mon pre-
sent ; mais comme ce n'estoit
pas mon compte qu'elle ai-
mast les productions de Flore,
sans en aimer le Berger, je
luy repliquay aussitost de la
sorte.

*Le Bouquet n'est qu'un truchement,
Il vous a dit que je vous aime ;
Si vostre bonté veut éclater noble-
ment,
Pour moy vous en direz de mes-
me.*

S
*Je le souhaite , objet charmant ,
Plus qu'un ambitieux ne fait le
Diadème ;*

*Et je croy qu'on ne peut jamais trop
ardemment*

Souhaiter un bonheur extrême.

¶

*S'il vous plaisoit d'oïr mes vœux,
Je vous comparerois avec les Immor-
telles,*

*Et vous verriez mon cœur payer de
mille feux*

La moindre de vos étincelles.

¶

*Vous avez cent sortes d'appas,
Vostre tcint pour charmer mesle les
lis aux roses ;*

*Mais tout cela n'est rien, si l'amour
n'en est pas,*

Luy seul donne le prix aux choses.

¶

*En y pensant pensez à moy ,
La probité me plaist, je vous seray
fidelle.*

L iiij

128 MERCURE

*Je sçay de plus unir la constance à
la foy ,
J'auray pour vous une amour éter-
nelle.*

*¶
Voulez-vous que l'on soit discret,
Soumis , respectueux , tendre , sensi-
ble & sage ?
Toutes ces qualitez entrent dans mon
portrait ,
Et quelque chose davantage.*

*¶
Je sçay sur toutes les faveurs
Garder sans me contraindre un éternel
silence ;
Vous pouvez m'accorder de legères
douceurs ,
Pour en faire l'expérience.*

*¶
Mon Bouquet vous a dit l'amour*

GALANT. 129

*Que vos yeux, que vos traits, que
vostre esprit me donne;
Songez à le nourrir, puis qu'il vous
doit le jour,
Je n'en diray rien à personne.*

Il n'estoit pas difficile de persuader à cette Belle qu'on l'aimoit. Elle avoit trop bonne opinion d'elle.mesme pour en douter. Il ne me fallut donc pas beaucoup de protestations & de temps pour la convaincre de ma tendresse, & c'en fut assez pour l'obliger d'en avoir pour moy. Nous vescu mes en repos deux ou trois mois fort satisfaits

130 MERCURE

l'un de l'autre ; mais enfin je remarquay par hazard une grande intelligence qui se formoit entre elle & un de nos Bergers , sans qu'elle m'en dist aucune chose. Son silence me semblant une trahison, j'en souffris une douleur tres-sensible , jamais Filis ne m'en avoir causé de semblable. Je m'en plaignis à une de ses Amies qui estoit aussi la mienne. Elle luy en fit de doux reproches. Clione en fut touchée, & elle essaya de faire cesser mes plaintes par l'éloignement de leur cause. Le

calme revint donc dans mon esprit, mais il n'y dura guere ; l'infidelle retourna à sa nouvelle conquête , & usa de toutes sortes d'artifices pour m'éblouir , parce qu'elle n'avoit pas envie de me perdre. J'en fus averty de bonne part, & alors le dépit me la fit quitter tout à fait , sans m'en plaindre davantage. Une autre Belle qui l'effaçoit par des brillans beaucoup plus propres à charmer que les siens, étoit'entrée depuis quelques jours dans nostre Société. Je me rangeay sous son

132 MREURE

Empire, dans l'esperance d'un plus heureux succès. Cette Belle prit d'abord le nom de *Rose*, & ce nom ne convenoit pas mal à l'éclat de son teint extrêmement vermeil; mais elle le quitta bien-tost pour prendre celuy de *Roselinde*, qui luy sembla plus agreable. Elle joüa assez bien son personnage auprès de moy, dans les commencemens de mon amour, pour me persuader qu'elle estoit de la nature des Roses, & que si elle avoit beaucoup de douceur, il n'en falloit pas abuser; qu'elle

GALANT. 133

avoit des épines à sa garde, & qu'il estoit dangereux de s'y joüer avec trop de familiarité, mais je m'apperceus bien-tost qu'elle estoit aussi facile à toucher que les fleurs qui n'ont aucune défense, & qu'elle se sentoit mesme du sang amoureux de la Déesse de qui les roses ont tiré leur couleur vermeille. Elle me permit de rendre plusieurs témoignages publics de ses charmes & de mon amour, & en voicy un des plus forts.



*Que Roseline a de beautez !
 Que de cœurs en font enchantez !
 Que d'esclaves sous son empire !
 Son teint vermeil & delicat
 Brille d'un merveilleux éclat,
 Tout le monde l'admire.*



*Les traits qui partent de ses yeux,
 Portent leur flâme en mille lieux
 Avec une douceur extrême ;
 On ne sçauroit se garantir
 D'une ardeur si douce à sentir,
 Et tout le monde l'aime.*



*Pour moy , j'adore son esprit ,
 S'il me captive , il me ravit ;
 Je ne vois rien qui luy ressemble ;
 Tout le monde luy fait la cour ,
 Mais j'ay pour elle plus d'amour
 Que tout le monde ensemble.*

GALANT. 135

Roseline aimoit l'encens
& le bruit ; elle m'e sceut bon
gré de ces Vers , & elle les fit
mesme mettre en air , afin
qu'on les pust chanter par
tout. Comme elle ne man-
quoit pas d'Amans lors que je
luy voüay mes services , je ne
manquay pas aussi de Rivaux ;
mais l'assurance qu'on me
donna , qu'aucun n'estoit fa-
vorisé d'elle, fut une des rai-
sons qui m'y atira. Il sembla
dans la suite du temps, à l'en-
tendre dire , & à la voir faire,
qu'elle me voyoit de meilleur
œil que les autres ; & un de

136 MERCURE

mes Amis s'avisa de m'en féliciter, elle me le faisoit accroire aussi. Je suis de bonne foy; & il n'est rien de si propre à surprendre la créance des plus incredules, que ce qui flatte, & que l'on souhaite. Je me laissay donc aller à cette opinion de preference, & je m'en fis un grand sujet de gloire & de bonheur. Toutefois j'appris bien-tost qu'elle rémoignoit autant de bontez à d'autres qu'à moy, & je connus mesmo qu'elle ne s'en cachoit pas trop. Cette connoissance me causa du cha-

grin & du refroidissement, on n'aime pas à estre trompé. Je conceus dès lors le dessein de retirer mon cœur de la presse, & de le placer ailleurs. Roseline avoit beaucoup de pénétration, elle s'en apperçeut, & me dit là-dessus qu'elle ne s'estonneroit pas quand je la quitterois malgré toutes les protestations de fidélité & de constance que je luy avois faites, mais que je pouvois m'assurer de ne pas mieux trouver mon compte autrepart qu'auprés d'elle. Je luy répondis qu'elle avoit bien de

Novembre, 1690.

M

138 MERCURE

la malice de me vouloir oster l'esperance après m'avoir osté le repos. Vous vous flattez, me repliqua-t-elle, & je veux vous defabuser, afin que vous conserviez du moins le souvenir de ma franchise, s'il vous arrive d'oublier les autres qualitez, qui m'ont tant de fois attiré vos louanges. Chaque sexe, continua-t-elle, a ses defauts particuliers, & je laisse à juger lequel du vostre ou du mien a les plus grands; mais j'ay reconnu, & il n'est que trop vray, que les femmes sont beaucoup plus sujettes à l'infidelité, qu'à l'inconstan-

ce; & les hommes au contraire, plus sujets à l'inconstance qu'à l'infidélité; & ce qui est assez singulier, c'est que cette différence est l'effet d'un même principe, puisqu'il résulte de la qualité de sociable, que la nature a également donnée aux hommes & aux femmes. La raison des femmes vient de ce que chacune d'elles a intérêt de s'acquiescer plusieurs Amans, afin que l'un l'entretienne, tandis que l'autre garde le silence, & qu'ainsi elle ne languisse pas dans l'oisiveté. La

M ij

140 MERCURE

raison des hommes naist de ce que c'est assez d'une Belle, pour épuiser toutes les douceurs d'un Amant, & que quand cet Amant est au bout de son rollet, & n'a plus rien de nouveau à conter à sa Belle, il desire aussi tost d'en rencontrer une autre qui l'escoute, à cause de la demangeaison qu'il a de recommencer un entretien qui luy plaist. Ainsi chaque sexe a une raison naturelle, qui le rend excusable dans sa conduite, quelque plainte qu'on en fasse, & quelque peine

qu'on en souffre , & comme je vous excuseray si vous me quittez , vous ne devez pas me condamner , si en vous aimant j'en aime encore d'autres. Il me semble même qu'il devroit suffire pour vôtre repos & pour vôtre gloire , que je vous aimasse , sans vous faire un sujet d'inquiétude & de rebut, de ce que vous n'estes pas le seul que j'aime. Je ne pus m'accorder de ce raisonnement, ny de ce procedé ; le partage du cœur me déplaiſt ; je n'aimois qu'elle , je voulois estre

142 MERCURE

aimé de mesme ; & comme je connus par cette naïve expression de ses sentimens, que cela n'estoit pas faisable, je la remerciay de sa franchise & de son amour. Neantmoins tout mon dépit ne put empêcher que sa sincerité ne me plust, & ne voulant pas cesser de la voir, quoy que je cessasse de l'aimer, je luy envoyay ces Vers.

*Vous raisonnez trop bien, & vous
aimez trop mal,*

*La Belle, adieu, je romps ma chaine.
Je ne puis en amour supporter un
égal,*

GALANT. 143

*Vous m'en donnez, une douzaine,
Vous suivez vostre humeur, je vais
suivre la mienne.*

*Pourtant point de rancune entre nous,
s'il vous plaist,*

*On se peut voir sans interest,
Sans passion ny d'amour, ny de
haine.*

*Ma perte est peu de chose, & pour
la reparer*

*D'une façon qui vous contente,
Je vais ardemment desirer*

*Que chaque jour le Ciel aug-
mente*

*Le nombre des Amans souples, sou-
mis & doux,*

Qui soupirent pour vous.

*En aurez-vous assez d'une tren-
taine ?*

*Mes vœux iront plus loin, si vous
le souhaitez ;*

144 MERCURE

*Mais c'est tout ce qu'en eut jadis la
belle Helene,*

La Reine des Beutez.

Un Frere unique que j'avois alors, se mit de nôtre societé, & y fut nommé *le Berger fleuriste*. Il faisoit de la Prose & des Vers, comme moy, c'est à dire, à la Cavaliere, sans beaucoup de recherche; & c'est sous ce nom que plusieurs Pieces que j'avois de luy ont paru dans le Mercure, & qu'y paroistront encore celles qui me restent de sa façon, puis qu'on les trouve assez galantes

GALANT. 145

galantes pour y avoir place. Il y a déjà quelques années qu'il ne vit plus que dans ma mémoire, mais il n'y mourra qu'avec moy. Jamais amitié ne fut plus forte que celle que nous avons l'un pour l'autre. La belle Cloris, & la Nimphe des Bruyeres qu'il aimra successivement, estoient de la mesme Societé, & ne contribuerent pas peu par leurs charmes à la rendre florissante. Cloris y eut le nom d'*Immortelle*, & la Nimphe des Bruyeres celuy de *Lis* ou de *Liliane*. Il a assez fait éclater

Novembre 1690.

N

146 MERCURE

leur merite , pour me donner lieu de n'en rien dire davantage , & puis, Madame , il ne s'agit pas de sa vie galante , mais de celle de vostre , &c.

LE BERGER DE FLORE.

Je vousay déjà envoyé divers Ouvrages de Madame de Pringy , qui vous ont fait voir que non seulement elle a de l'esprit brillant , comme il s'en rencontre en beaucoup de Dames qui sçavent se distinguer de leur Sexe , mais que l'Eloquence est un talent qu'on ne peut luy contester.

148 **MERCURE**

faits , soumis & vaincus. Le
Lion est terrassé, & l'Aigle abba-
tuë. L'envie vient d'enchaîner
ceux qu'elle avoit seduits , &
tous les efforts de ces Princes
injustes n'ont servy qu'à les cou-
vrir de honte & de confusion.
LOUIS seul victorieux , sage
& paisible , se voit couronné de
gloire & de bonheur , & dans
le sein de ses Etats , il s'occupe à
contempler le Ciel qui le benit.
Il voit du haut de sa grandeur,
l'abbaissement inouï de ceux qui
le vouloient outrager, & il offre
toutes ses victoires à Dieu seul
qui les luy procure. Toute l'Eu-

rope liguée pour attaquer la
 France, la guerre universelle
 qui la menaçoit, ce gros d'En-
 nemis assemblez pour resoudre sa
 perte, tout est accablé. La puis-
 sance de nostre Monarque a dis-
 sipé en un moment tous ces pro-
 jets, depuis si longtems concer-
 tez, & son Auguste Fils qui a
 fait éclater sa valeur par ses
 victoires, a dans cette occasion
 moderé son courage par sa sou-
 mission, & n'a voulu donner
 la mort à aucun de ceux à qui
 sa presence donnoit du repentir.
 Il revient, ce Heros redoutable,
 goûter dans ce séjour de paix,

150 **MERCURE**

le repos de l'admiration. Admiration qu'il donne & qu'il ressent ; qu'il donne à tout le monde, & qu'il ressent pour nostre Auguste Monarque. L'on ne sçauoit trop admirer ce jeune Prince, qui sçait vaincre & charmer l'Univers. Il vient d'accabler par sa prudence, par son courage & par sa force, & il charme par sa vertu, par sa bonté, & par ses dons. Il a porté la terreur aux cœurs troublez par l'injustice, & il rapporte la joye aux cœurs charmez de ses vertus. Il sçait plaire & étonner. Il est tout ensemble un Heros

redoutable & un Prince charmant, & l'on ne sçait si l'on doit s'écrier sur sa valeur, ou s'applaudir sur sa bonté. Rien de si haut que son courage, rien de plus beau que sa soumission, rien de si éclatant que ses victoires, rien de plus charmant que sa douceur; enfin rien de plus digne d'admiration que sa personne. Mais comment pouvoir décrire les effets d'une si noble cause? Toutes ces impressions de crainte & d'amonr qu'il fait naistre dans les cœurs, ces troubles, ces agitations, ces terreurs que les Ennemis ont ressenties,

152 MERCURE

Et ces joyes, ces desirs, ces respects, ces transports que les Peuples François ressentent, sont des merveilles qui charment tout le monde, mais que l'on ne peut dépeindre, Et c'est l'effet de la valeur Et de la bonté de ce Prince admirable. L'admiration est un étonnement de l'ame qui l'arrête, Et luy fait contempler l'objet qui l'a surpris. Quand de grandes vertus se presentent en foule pour l'ébloüir, elle fixe son regard sur cette masse d'objets qui luy plaisent, Et la grandeur de leur beauté luy fait marquer avec plaisir ce qu'elle ne peut expri-

GALANT. 153

mer qu'avec peine. Voila ce que nous sentons pour ce jeune Heros que la France admire. On est surpris de sa valeur & de sa bonté, on le contemple, on l'aime, & nos marques d'affection sont autant de voix qui l'applaudissent & le louent, au deffaut de nos expressions. Qui peut mieux meriter l'admiration que celui qui la cause dans un âge où d'autres à peine la connoissent, & qui la peut mieux concevoir que ceux qui ressentent les bontez qu'ils admirent? Dans les siècles passez les Princes les plus admirables n'ont eu que des vertus

154 MERCURE

*militaires ; pour les vertus dou-
 ces & insinuanes, on les igno-
 roit ; mais aujourd'huy la cle-
 mence n'est point separée de la
 valeur, & nôtre Auguste Dau-
 phin nous fait voir l'assemblage
 de mille vertus opposées, &
 nous aprend en cent manieres
 qu'il est l'admirable Copie de
 Louis le Grand, de ce Prince qui
 fait éclater par puissance un regne
 merveilleux par bonté, qui abat
 l'orgueil par la honte, qui est
 toujours prest d'accorder le repos
 par misericorde, & de confondre
 par bonté ceux qu'il vient d'ac-
 cabler par justice, qui est rempliy*

GALANT. 155

de sagesse & de vertus, & qui rend sa gloire éclatante & éternelle. Vous, Prince Auguste, qui admirez sans cesse nôtre parfait Monarque, ses faits inouïs vous charment & vous enlèvent. Vous regardez sa vie comme le modele le plus beau, le plus surprenant, le plus achevé, & vous l'imitez cependant, comme l'exemple le plus aisé à suivre. Vous louez sans cesse ses actions merveilleuses par l'application que vous apportez à vous y conformer, & vous faites sa joye par vos vertus, comme il fait vos vertus par son exemple.

156 MERCURE

Que ne puis-je icy, en dépeignant vostre admiration, en décrire la cause ! Mais toute l'éloquence des hommes ne suffiroit pas pour en venir à bout. Le Portrait de Louis le Grand est une entreprise qui surpasse les forces des plus habiles. L'assemblage des vertus & des grandes qualitez qu'il renferme dans son Auguste Personne, est un objet que l'on imagine, que l'on conçoit, que l'on admire, mais que l'on ne peut comprendre. Vous, grand Prince, qui avez reçu de ce Heros le noble Sang qui vous anime, vous qui suivez les

GALANT. 157

traces éclatantes dans lesquelles il marche , vous qui admirez par effet la brillante gloire qui le couvre , calmez vostre ardeur guerriere, & jouïſſez un moment du glorieux repos où ſa preſence vous attire , avant que d'accabler ceux que vos vertus épou-
vantent , & protegez les heureux Peuples qui vous admirent.

Le Roy ayant honoré feu M^r le Prince Charles de Lorraine de ſon eſtime , & en ayant ſouvent parlé avec éloge , j'en fis un de ce Prince

158 MERCURE

après sa mort, qui devoit estre accompagné de son Portrait, mais comme je n'en avois pas alors de Medaille bien travaillée, ny qui luy ressemblast assez, j'ay attendu jusqu'à aujourd'huy à vous l'envoyer. Le revers vous fait voir que ce Prince triomphoit des Turcs avec autant de rapidité, que les Turcs triomphent aujourd'huy des Alle-mans.

Rien n'est si commun que les Vers, & rien n'est si rare que d'en trouver de bons. Parmi une infinité de per-

GALANT. 159

sonnes qui font leur plaisir de cette occupation, à peine en voit-on cinq ou six qui se distinguent. Si j'ose mesler mon sentiment avec celuy de plusieurs personnes, du jugement desquelles on ne sçauroit appeller, M^r de Senecé, premier Valet de Chambre de la feuë Reine, doit estre mis de ce nombre. Vous en jugerez par l'Idille de sa façon que je vous enuoye. Le sujet qu'il a pris est fort sterile, de sorte qu'il a eu besoin de beaucoup d'invention, qui est une des prin-

160 MERCURE

cipales parties de la Poësie. Ses pensées sont belles , bien soutenuës , & noblement exprimées , & ses Vers ont un tour aisé qui fait plaisir. Il seroit à souhaiter qu'il en voulust faire souvent, Il est à Mascon, d'où il a envoyé son Idille à Madame Deshoulières , en luy écrivant ce que vous allez lire. Je croy que vous ne serez pas fâchée de voir comment parle en Prose un homme qui fait paroistre tant d'esprit en Vers.

A Mâcon. 16. Nov. 1690

Permettez-moy, Madame, de vous dire, que je suis de l'humeur de ces Héros de Comedie, qui dans les plus grandes adversitez, conservent toujours la fierté de leur rang, & la fermeté de leur courage. Cela veut dire, que tout exilé que je suis du Royaume de l'esprit, & du bon sens, je me souviens toujours que j'ay eu l'honneur d'estre connu de vous, & d'avoir quelque part en vostre estime. C'est un avantage que je ne puis jamais oublier ; mais, Madame,

Novembre 1690. O

162 MERCURE

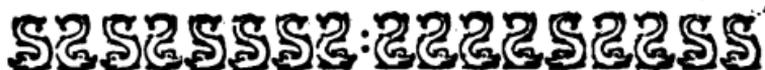
comme vous n'avez pas les mesmes raisons de penser à moy, je ne puis résister à la tentation de vous en rappeler le souvenir. Il est trop doux, il est trop glorieux, pour pouvoir le négliger, de tenir quelque place dans vostre esprit, & dans vostre memoire, parmy ces idées brillantes, & spirituelles, qui font les delices & l'admiration de tout ce qui parle François, je veux dire, de la plus polie, & de la plus nombreuse partie de la terre. Les agréables épanchemens de vostre heureux genie, viennent souvent jusqu'à nous de plusieurs

façons. Je vous avouë neant-
moins, que tout charmé que j'en
suis, je le serois encore davan-
tage, s'il en venoit quelque
chose en droiture de vous à moy.
Je vous supplie, Madame, d'ou-
vrir en ma faveur les Tresors
de vostre Cabinet, & de croire
que je conserve encore assez de
goust, pour faire d'un pareil
present, si vous avez la bonté
de m'en enrichir, tout le cas
qu'il meritera. Pour exciter vô-
tre liberalité par la mienne, je
vous envoie un Idille de ma
façon, semblable en cela au Roy
de Perse, qui selon le recit des

O ij

164 MERCURE

Voyageurs, envoye ordinairement aux Gouverneurs de ses Provinces, quand ils se sont enrichis, quelque méchante veste des Indes, pour tirer de leur reconnaissance un present de deux ou trois mille Tomans. Au fond, dans un pareil échange, qui pourroit jamais vous fournir une juste compensation ? En tout cas, quelque party que vous preniez, j'auray toujours obtenu une partie de ce que je souhaite, puis que je vous auray fait ressonvenir que je suis, Madame, avec beaucoup d'admiration, & de respect,
Vostre tres, &c.



LES GRANDES EAUX.

I D I L L E.

LA Sône, si tranquille autrefois
 dans sa course,
 Répand avec ses eaux l'épouvante
 & l'horreur.

Les Peuples voisins de sa source
 Ont à son cœur paisible inspiré leur
 fureur.

Son énorme étendue excitant la ter-
 reur,

Du Deluge à nos yeux réveille les
 idées,

Et vomit à flots écumans

Sur nos campagnes inondées

La colere des Allemans.

On voit ensevelir les herbes

166 MERCURE

*Sous un obscur limon de leur beauté
jaloux,*

*Et l'humble Flore aux Nayades
superbes*

Demande retraite à genoux.

*Zephir, le doux Zephir, toujours
tendre & fidelle*

*Fait pour la secourir un effort im-
puissant ;*

*Des cruels Aquilons le courroux fre-
missant.*

*Luy livre une guerre mortelle,
Il succombe, & contraint d'aban-
donner sa Belle,*

Il se retire en gemissant.

S

*Ces arbres, autrefois l'ornement de
la plaine,*

*Qui sur leur taille de Geant
Fondoient leur esperance vaine,*

*A nos yeux étonnez sont réduits
au neant.*

GALANT. 167

*Leur testes d'écume souillées
Aux Astres pluvieux présentent tri-
stement ,*

*Au lieu de bras, leurs branches
dépeuillées ,*

*Miserable jouet des ondes & du vent
Nos timides Bergers, dont l'ignorance
obscur*

*Oppose un nuage à leurs yeux ,
Preennent le cours de la nature*

*Pour une vengeance des Dieux,
Et fatiguant les airs par d'inutiles
vœux ,*

*S'imaginent qu'au Ciel ils ont fait
quelque injure ,*

*Et qu'il leur fait l'honneur d'estre
irrité contre eux.*

*Leur ame par l'effroy servilement
contrainte ,*

*Aux emplois de l'amour n'ose plus
s'exercer.*

168 MERCURE

*A peine leur tremblante crainte
Laisse échaper ce nom si doux à pro-
noncer ;*

*Où s'ils risquent encor dans leur dou-
leur profonde*

*D'invoquer ce Dieu reveré ;
C'est pour le conjurer de préserver le
monde*

Du Cahos dont il l'a tiré.

S

*Pendant que tout ce qui respire
Attend dans sa retraite un temps
plus adoucy ,*

*Achante seul, pressé de son martyre,
A nos rivages sourds va conter son
soucy.*

*Le retour désiré de l'aimable Climene
Par ce ravage affreux se trouve re-
tardé ,*

*Et le triste Berger pour soulager sa
peine,*

Par

GALANT. 169

*Par son seul desespoir guidé ,
Sans crainte d'attirer sa haine,
Chaque jour la reproche au Fleuve
débordé.*

§

*Va , dit-il , tu n'es plus cette pais-
sible Sône*

*De qui les bords délicieux ,
Méritoient de porter le Trône
Du plus agréable des Dieux.*

*Qu'est devenue , hélas , cette pudeur
modeste*

*Qui resserroit tes eaux dans ton
étroit canal ?*

D'où te vient le desir funeste

*D'affécter la grandeur qui te con-
vient si mal ?*

*Voy de combien de maux ton orgueil
est coupable ,*

*Tu fais dans leur naissance avorter
nos Moissons ,*

Novembre 1690. P

170 MERCURE

Tu couvres les herbes de sable,
Au sommet des Ormeaux tu guindes
les Poissons,
Tu fais cesser nos jeux, & nos ten-
dres chansons,
Tu bannis nos Tronpeaux de la fer-
tile plaine,
Tu dégarnis tes bords de leur plus
doux espoir,
Ces jeunes arbrisseaux que ton cou-
roux entraîne,
Et pour te dire enfin ton crime le
plus noir,
Tu t'opposes, cruelle, au retour de
Glimene.

On sçait assez le sujet de ta haine;
Il me souvient du temps où sur tes
riches bords
Cette Eeauté dont mon ame est
ravie,
Étalait ses brillans tresors

GALANT: 171

*Qui te faisoient secher d'envie.
On te voyoit alors au travers des
roseaux*

*D'un œil jaloux, d'un air sauvage,
Examiner en vain les traits de son
visage,*

*Et courir de honte & de rage
Te cacher dans le fond des eaux.*

C'est l'offense qui t'a poussée

A ce terrible emportement,

Et le chagrin d'estre effacée

*Ne se pardonne point chez le Sexe
charmant.*

*Eh bien ; pour signaler cette illustre
vangeance,*

*Porte , porte en tous lieux le ravage
& l'horreur,*

Cours, & va dire à la Provence

Que tu surpasses en fureur

Le Drac , la Drome & la Durance,

Tandis qu'aux Echos d'alentour

P ij

172 MERCURE

*A cris perçans ma triste voix de-
clare
Que tu peux disputer l'honneur
d'estre barbare
Aux Fleuves sans pitié de l'infernal
sejour.
Ecoute-moy, Cesar, s'il peut rester
aux Ombres
Des choses de la terre un curieux
soucy ;
Ouy, si l'on doute encor dans les
Royaumes sombres,
D'un ancien embarras tu vas estre
éclaircy.
Tu doutois où le cours de la Sône
l'entraîne,
Lors que tu remarquois si peu de
mouvement
Aux claires eaux qu'elle promene.
Helas ! tout est changé, Cesar, pour
mon tourment*

GALANT. 173

Elle court s'opposer à mon contentement ,

*Elle court empêcher le retour de
Climene.*

*Une vaine ostentation,
Ne fait point qu'à grands pas elle
quitte sa source ,*

*Pour montrer les trésors , amassez
dans sa course ,*

*Au farouche mary qui l'attend à
Lyon.*

*Ce n'est point pour s'unir d'une im-
mortelle chaîne*

A son impetueux Amant ,

Qu'elle court si rapidement ;

*Elle court éloigner un bien-heureux
moment ,*

*Elle court prolonger l'absence de Cli-
mene.*

*Tout ce que nous a raconté
La fabuleuse Antiquité ,*

P iij

174 MERCURE

*Des Dieux qui dans les Eaux exer-
çoient leur empire ,*

N'est qu'une pure fiction ,

*Que controuva pour nous séduire
La vaine superstition.*

*Qu'on ne me cite point le conte ri-
dicule*

*D'Alphée à qui tant de detours,
Livrerent à la fin l'objet de ses
Amours ,*

*Non plus qu'Achelous écorné par
Hercule.*

Ah ! d'aucune divinité

Le fond des Eaux n'est habité ,

Ou s'il en est parmi les ondes ,

*Jamais l'Amour, pour mon mal-
heur ,*

*Ne fit dans leurs grottes profon-
des ,*

*De ses feux bien-faisants pénétrer
la chaleur ?*

GALANT. 175

De ces fantasques Dieux la poitrine
glacée

L'inexorable cœur (soit dit sans
blasphemer.)

L'ame de couroux herissée,
Sont un sujet peu propre à s'en-
flâmer.

La Sône me le fait comprendre ,
Par l'outrageant excès de ses débor-
demens.

Helas ! quand on a le cœur ten-
dre ,

On est favorable aux Amans.

Rentrez dans vostre lit, orgueilleuse
Riviere ,

Après tant de soupirs si vainement
poussez,

Climene reviendra sur vos bords
délaissez

De ses beaux yeux répandre la
lumiere.

P iiij

176 MERCURE

*Que vous aurez d'Autels, Divinité
trop fiere,*

*Que d'encens si vous nous ren-
dez*

Cette presence si chérie !

*Le bizarre plaisir de noyer la Prairie
Vaut-il les biens que vous per-
dez ?*



*Ainsi le mal-heureux Achante
Mêle aux plaintes qu'il fait mille
tendres soupirs.*

*Des larmes qu'il répand l'amas des
eaux s'augmente,*

*Luy-mesme innocemment retarde ses
plaisirs.*

*L'Amour l'entend, le plaint, &
partage la nuë*

*D'un trait de ses feux éclatans,
Et la face des Cieux se montrant
toute nuë,*

Comme l'ouverture du Jubilé ne s'est faite dans le Diocèse de Roüen que sur la fin du mois d'Octobre dernier, Madame d'Ableiges, qui fait toujours de grandes charitez, & qui ne se plaist qu'aux exercices de pieté, a voulu répandre sur les Paroisses dont elle est Dame, des benedictions particulieres par une Mission qu'elle y a fait faire à ses dépens, dans le temps mesme que le S. Pere, à son avènement au Pontifi-

178 MERCURE

cat, a répandu des graces generales sur tous les Peuples. Il n'y a personne qui ne connoisse le merite & la vertu de cette Dame. Elle est Fille de M^r de Courchamps, Sœur du Maistre des Requestes de ce nom, qui a épousé la Fille de M^s le President de Bailleul, & Femme de M^r de Maupeou, Seigneur d'Ableiges, Maistre des Requestes, & cy-devant Conseiller au Parlement, Petit-fils du fameux M^r de Maupeou, Controlleur general des Finances, sous le regne de Henry IV. & qui estoit Fils

d'un autre de Maupeou, Conseiller d'Etat. Il est Cousin Germain de Madame de Pontchartrain, & le sixième de Pere en Fils Seigneur d'Ableiges, qui est un tres beau Chasteau, où les Rois Henry IV. & Louïs XIII. alloient souvent. Cette Mission commença le 23. d'Octobre, & finit le 7. de ce mois. Six Ecclesiastiques des Missions Etrangères y ont fait pendant ce temps tous les exercices d'une Mission réglée. L'un d'eux faisoit la Priere dès cinq heures du matin, avec

180 MERCURE

une instruction qui duroit une heure; ensuite on disoit la Messe, & un autre faisoit le Catechisme pour les Enfans jusqu'à neuf heures. A dix heures on chantoit la grand' Messe. Sur les quatre heures du soir, on faisoit un autre Catechisme, & il y avoit Sermon à six heures, après quoy on donnoit la Benediction du S. Sacrement. Madame d'Ableiges, quoy que d'une santé fort delicate, ne laissoit pas de se trouver la premiere à tous ces exercices. Six Confesseurs extraor-

dinaires ne pouvoient qu'à peine suffire à confesser les Peuples qui estoient attirez de toutes parts par la pieté des Missionnaires. M^r de Canapville, Conseiller Clerc au Parlement de Rouën, & Grand Archidiacre du Vicariat de Pontoise, animoit cette Mission par son exemple, & par les belles Prédications qu'il y faisoit. Il ferma le Jubilé & la Mission par un Discours tres-touchant, & fit une Procession où tous les Curez & Prestres des Paroisses voisines assisterent en sur-

182 MERCURE

plis. On porta le Saint Sacrement dans la Chapelle du Chasteau d'Ableiges , qui pourroit passer pour une belle Eglise paroissiale par la grandeur de son Vaisseau , & par la beauté de ses ornemens. Tous les endroits par où l'on passa estoient tendus , & plus de deux mille personnes se trouverent à cette Proceffion.

L'Evêché de Lodeve estant demeuré vacant par la nomination de M^r de Lodeve à celuy de Viviers , le Roy l'a donné à M^r l'Abbé de Pheylppeaux , Cousin Germain

GALANT. 183

main de M^r de Pontchartrain, & proche parent de M^r de Chasteauneuf. Il a esté pendant cinq années Agent du Clergé, où il a donné de tres-grandes marques de conduite & de sagesse. Il est Frere de M^r Phelyppeaux, Brigadier des Camps & Armées du Roy, & Colonel d'un Regiment de Dragons. Lodeve est vers les frontieres de Rouergue, à neuf lieuës d'Agde. La Ville est bastie entre des Montagnes, près des Rivieres de Lergue & de Solondre, qui se jettent dans l'Erault.

184 MERCURE

L'Evesque se dit Comte de Montbrun, qui est un Chateau près de la Ville. On assure que huit cens Gentilshommes ont relevé autrefois de cet Evesché, qui en fut surnommé le Noble. Il est Suffragant de Narbonne.

L'Abbaye de Lescaudieu a esté donnée à M^s l'Abbé Bidal, qui a esté Resident pour le Roy à Hambourg. Il est Frere de feu M^r le Baron d'Asfeld, qui a défendu la Ville de Bonn.

M^r Cottin, Curé de Marly, a esté pourveu de l'Abbaye

GALANT. 185

de Clairfais, & M^r Ricard, Directeur de la Communauté Royale de Saint Cir, a eu celle de Billion.

Le Roy a fait choix du Pere Henry Denis, Religieux de Saint Aubert de Cambray, pour le faire Abbé Regulier de cette mesme Maison, & Dame Victoire - Christine Dauvet des Marets, a esté faite Abbesse du Mont-Nostre-Dame de Provins. Elle estoit Superieure de cette Communauté, & Sœur de la défunte Abbesse de cette Maison. Sa Majesté a eu égard à la

Novembre 1690. **Q**

piété de tous ceux que je vous nomme, en les pourvoyant de ces Abbayes.

Il n'y a point de moyen plus seur pour réüssir en amour, que de sçavoir bien aimer. La véritable tendresse tient lieu du plus grand mérite, & pourveu qu'on puisse venir à bout de persuader que les assurances qu'on en donne sont sinceres, le cœur le plus fier se laisse gagner. On peut dire mesme qu'il se rend avec d'autant moins de peine, que ce genre de mérite est devenu

rare, & que la pluspart des hommes font gloire aujourd'huy d'estre trompeurs. Un Cavalier qui faisoit sa principale vertu de la bonne foy, & qui ayant passé jusques à trente ans à étudier les défauts des autres pour s'empescher d'y tomber, estoit sorty de cet âge où le feu de la jeunesse semble autoriser beaucoup de folies, eut quelque pensée de se marier, & s'attacha pour cela auprès d'une Veuve qui par sa conduite, toujours reguliere, s'estoit acquis une estime generale. Il

Q ij

188 **MERCUKE**

fut écouté favorablement, & les soins qu'il luy rendit luy faisant connoître que son cœur estoit touché, eurent le succes qu'il en avoit attendu. La Dame se monstra sensible à sa passion, & une Amie qu'elle consultoit en toutes choses, ayant approuvé son choix, il ne fut plus question que de dresser le Contrat de mariage. Les Articles ne furent pas difficiles à regler. Le Cavalier l'en laissa maistresse, & ne voulant du bien que pour elle, il ne chercha que ce qui pouvoit luy faire plai-

fir. Des manieres si genereuses & si desinteressées redoublant l'estime qu'elle avoit pour luy, augmentèrent en mesme temps son amour, & il eut peut-estre esté malaisé de voir une liaison plus tendre que celle que la sympathie de leurs humeurs forma entre-eux en fort peu de temps. C'estoit en l'un & en l'autre beaucoup de douceur & d'honnesteté, & sans qu'il y eust ny d'empire pris, ny de complaisance trop soumise, ils se rencontroient toujours dans les mesmes sentimens,

190 MERCURE

& ne fouhaitoient qu'une mefme chofe. Ainfi l'Amie de la Dame l'eftant auffi devenuë du Cavalier, n'avoit point à craindre d'eftre employée à prononcer fur ces petits differends qui ont coûtume de naiftre entre les perfonnes qui s'aiment le plus. Ils n'avoient jamais à luy parler que du plaifir qu'ils prenoient à fe donner des marques d'une vraye tendrefle, & le Cavalier fur tout s'en expliquoit avec elle d'une maniere fi vive, que charmée des fentimens qu'il luy découvroit, &

toujours plus penetrée de ses bonnes qualitez, elle ne cefoit d'applaudir la Veuve sur son heureuse fortune. Le jour estoit pris pour le mariage, & le Cavalier qui le voyoit proche, monstroit une joye qu'on ne sçauroit exprimer, quand la Dame tomba tout à coup dans un mal pressant qui fut jugé devoir estre long, s'il n'estoit pas dangereux. Ce fut pour luy un accablement qui alla jusqu'à l'excez. Il fit venir Medecins sur Medecius, comme si le nombre eust deu avancer sa guerison;

192 MERCURE

mais tout leur Art fut une ressource qu'il employa inutilement. La malignité de la maladie l'emporta sur les remèdes , & il fallut changer l'appareil des noces en celuy des funeraillles Rien n'est comparable à la douleur que fit voir le Cavalier. Il ne la soulagea point par de vains regrets , ny par cette abondance de larmes que les yeux fournissent dans les afflictions mediocres ; il en fut entièrement occupé , & parut pendant quelques jours comme privé de tout sentiment. On avoit

GALANT. 193

avoit beau luy parler, il sem-
bloit ne rien entendre de
tout ce qu'on luy disoit, &
ses yeux distraits marquoient
je ne sçay quoy de funeste
qui faisoit peine à tous ceux
qui jugeoient de la grandeur
de son déplaisir par la con-
noissance qu'ils avoient de
l'excez de son amour. Enfin
quand à force de le plaindre
ses Amis l'eurent engagé à
s'expliquer avec eux du triste
estat où il se trouvoit réduit,
ses pleurs commencerent à
couler, & il leur dit ensuite
les choses du monde les plus

Novembre 1690. R

194 MERCURE

touchantes sur la perte qu'il venoit de faire. On n'adoucit sa douleur qu'en l'approuvant dans toute sa violence, & comme il vouloit qu'elle fust connue de tout le monde, quoy qu'il fust contre l'usage d'en donner publiquement des marques exterieures, il prit le deuil, & le fit prendre à ses gens, comme si le mariage avoit esté accompli, & qu'il eust véritablement perdu sa Femme, & non pas une Maistresse. Vous jugez bien qu'il renonça à tous les plaisirs, & qu'il

GALANT. 195

n'y eut rien pour luy de plus agreable que la solitude. Il ne la rompoit que pour certaines personnes avec qui il pouvoit s'entretenir sans contrainte, de ce qui estoit gravé si profondement dans son souvenir. Il voyoit sur tout l'Amie de la Veuve, & alloit souvent pleurer avec elle ce que ses larmes ne pouvoient luy rendre. Elle admiroit tous les jours de plus en plus la constance d'un amour qui sembloit braver la mort, & dont le temps n'avoit encore pû amoindrir la force. Il y

R ij

196 MERCURE

avoit déjà plus d'un an qu'il passoit sa vie dans les soupirs, toujours temply de sa chere veuve, & en parlant à tous ceux qui avoient encore quelque commerce avec luy. Enfin se trouvant un jour avec une Dame en qui il avoit de la confiance, & qu'il ne pouvoit se dispenser de voir quelquefois, après qu'elle eut écouté à l'ordinaire ce qu'il avoit à luy conter de lugubre, elle tâcha de luy inspirer d'autres sentimens que ceux qui l'entretenoient dans les reflexions chagrinantes qu'il

faisoit sans cesse. C'estoit une de ces Femmes qui sont nées pour obliger, & qui n'aimant que la joye, ne peuvent souffrir que leurs Amis souffrent. Elle luy dit agreablement que l'Amie de sa défunte Maistresse, à qui il rendoit de si frequentes visites, avoit une Fille toute aimable, & bien plus capable que sa Mere, d'adoucir ses déplaisirs; qu'elle avoit du bien, de l'esprit, de la sagesse, & que s'il vouloit la croire, au lieu de soupirer pour une Ombre qui ne pouvoit luy en sçavoir aucun

R iij

gré ; il soupireroit pour une jolie Personne qui pouvoit luy rendre soupirs pour soupirs ; que la premiere année de son deüil estoit expirée, & que les pleurs ne nous pouvant redonner ce qui estoit perdu sans ressource, il falloit laisser les Morts en paix, & chercher à vivre avec les Vivans. Le Cavalier rejeta d'abord cette proposition comme un crime de leze memoire dont il estoit incapable, & pretendit qu'il estoit de son honneur de preferer le souvenir de la Veuve,

quelque inutile qu'il fust , à tout ce que pouvoit avoir de douceurs le mariage le mieux assorty ; mais la Dame , qui joignoit à l'enjouement toute l'adresse qui est necessaire pour réussir dans une entreprise , le tourna si bien de tous costez , qu'elle luy fit avouër que la Demoiselle dont elle parloit avoit un merite singulier , & qu'il croyoit qu'un Mary seroit heureux avec elle. Elle l'engagea insensiblement à raisonner sur tous les obstacles qui se pouvoient rencontrer dans cette affaire , & ce-

R iiij

200 MERCURE

luy qui l'embarassoit le plus, s'il avoit à y songer, c'estoit le personnage d'Amant où il faudroit se résoudre pour s'acquérir le cœur de la Belle, & qu'il luy seroit honteux de faire après avoir paru si longtemps inconsolable. La Dame n'eut pas de peine à luy applanir la difficulté. Elle luy dit qu'il seroit juste qu'on le dispensast des formalitez accoustumées; qu'il suffisoit, qu'il sceust bien aimer pour estre assuré de plaire, & qu'un homme qui avoit pleuré une Maistresse pendant plus d'un

an , devoit estre cru plein d'amour sur sa parole , en quelque lieu qu'il se declarast, sans qu'on fust en droit d'en exiger de plus grandes preuves ; qu'elle se chargeoit de tout , & qu'elle estoit seure qu'on ne demanderoit point de plus forte caution des assurances qu'elle donneroit pour luy , que sa constance qui estoit connue. Le Cavalier ne donna point son consentement à ce que la Dame se montroit presté à faire pour luy , mais aussi il ne luy dit rien pour l'en empêcher.

202 MERCURE

Ainsi la Dame alla trouver dès le lendemain la Mere de la jeune Demoiselle, & luy découvrit la pensée qu'elle avoit eüe. Elle la trouva dans des dispositions si favorables pour le Cavalier, par toute la connoissance qu'elle avoit de son merite, qu'il ne fut plus question que de sçavoir si la Fille n'auroit point d'averfion pour ce mariage. Elle n'en marqua aucune, & comme elle avoit l'esprit solide, tout avoit contribué à la détromper de ces jolis hommes, qui fiers du brillant

de la jeunesse, en regardent les défauts comme des vertus utiles à pratiquer. Sa beauté & les agrémens de sa personne luy avoient attiré depuis deux ans cinq ou six Amans de cette espece, qui tous, plus fous les uns que les autres, avoient déserté, après avoir fait paroître des transports d'amour au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer. Leur conduite évaporée, & le peu de fermeté qu'ils avoient eu à soutenir leurs premières protestations, luy avoit fait voir avec admiration la fide-

lité du Cavalier, que la mort
mesme, malgré l'aversion que
l'on a pour tout ce qui peut
en offrir l'image, avoit esté
incapable d'ébranler Des sen-
timens si peu ordinaires l'a-
voient portée à l'estime, &
de la maniere qu'elle en estoit
prévenuë, son cœur n'avoit
pas beaucoup de chemin à fai-
re pour aller jusqu'à l'amour.
Tout se trouvant ainsi disposé,
la Dame qui avoit commencé
à nouer l'intrigue, la condui-
sit avec tant d'adresse, que le
Cavalier fut obligé de souf-
crire à tout. Il estoit en com-

merce d'amitié avec la Mere, il ne s'agissoit que d'aimer la Fille d'une maniere plus tendre, & il ne pouvoit disconvenir qu'elle n'en fust digne. La seule crainte qui le retenoit, c'estoit de montrer trop de foiblesse, & la Dame l'affranchit de cette espeece de honte en luy épargnant la peine de se declarer. Elle dit pour luy tout ce qu'il auroit dû dire; la Mere agréa, & la Fille consentit, en sorte que comme il estoit déjà accoustumé à les voir souvent, il ne fut point engagé à rendre

206 MERCURE

de plus grands soins , mais seulement à donner à l'entretien une plus douce matière. On luy permit toutefois de n'en pas changer toujours , & quand il laissoit échapper le nom de sa chere Veuve , on applaudissoit au plaisir sensible qu'il témoignoit prendre à s'en souvenir. Enfin la Belle ayant adoucy les tristes idées qu'il en conservoit , il luy fit paroistre tout ce que l'amour le plus délicat a de touchant , & comme elle estoit fort convaincuë qu'il sçavoit mieux

aimer que tout autre, elle y répondit d'une manière dont il eut tout lieu d'estre content. Cette passion prenant tous les jours de nouvelles forces dans l'un & dans l'autre, la Mere jugea à propos de ne pas attendre plus longtemps à faire le mariage, mais ce n'estoit pas assez que cette affaire luy pleust, il falloit encore que son mary l'approuvast, & toute l'adresse qu'elle sceut mettre en usage, n'en pût obtenir le consentement dont elle s'estoit flatée. Ce n'est pas qu'il n'estimast

fort le Cavalier ; il en connoissoit tout le merite , mais soit que n'ayant regardé jusques alors les visites assiduës que comme celles d'un homme qui venoit se consoler chez des personnes Amies, il fust fasché qu'on eust poussé les choses si loin sans l'en avoir consulté, soit qu'il eust des veuës plus avantageuses pour sa Fille qui estoit unique , il s'obstina , malgré les conseils de tous ses Amis , à ne vouloir point entendre parler de ce mariage. Il fallut

mesme pour le contenter, que le Cavalier s'abstinist de venir chez luy. Cette contrainte luy auroit esté insupportable si la Belle qui partageoit sensiblement ses chagrins, ne luy eust promis une constance à l'épreuve de toutes sortes d'attaques. Elle tâcha pendant quelque-temps par ses complaisances d'adoucir l'esprit aigry de son Pere, & voyant qu'il s'obstinoit à luy proposer toujours quelque autre party, elle crut ne pouvoir rien faire de mieux, pour se tirer de l'em-

Novembre 1690.

S

barras du refus, que de s'enfermer dans un Convent. Il fut fort surpris d'apprendre qu'elle s'y estoit retirée, & alla luy demander aussi-tost ce qui avoit pû l'obliger d'en user ainsi. La Belle luy répondit que puis qu'elle estoit assez malheureuse pour ne pouvoir plus conserver sans luy déplaire l'engagement que le merite & la maniere d'aimer du Cavalier luy avoient fait prendre, elle se vouloit détacher du monde; qu'il estoit vray qu'elle ne se sentoit point encore une vo-

cation assez forte pour songer si tost à changer d'habit, mais que si les exemples de ferveur & de pieté qu'elle auroit devant les yeux à toute heure, ne luy en pouvoient inspirer l'envie, elle estoit du moins fort resoluë de passer ses jours dans cette retraite, où elle vivroit tranquillement, & sans aucun trouble de cœur ny d'esprit. Elle dit cela d'un ton si ferme, que comme elle tint le mesme langage pendant plus d'un mois, le Pere craignit qu'elle ne se fist Religieuse. L'extrême ten-

S ij

dresse qu'il avoit pour elle ne pouvoit s'accommoder de cet estat, quelque parfait qu'il püst estre, & n'ayant aucun sujet raisonnable de ne pas vouloir le Cavalier pour son Gendre, il aima mieux renoncer à l'empire paternel qu'à la satisfaction de pouvoir enfin marier sa Fille. Vous jugez bien qu'après qu'il luy eut promis le consentement qu'il luy avoit toujours refusé, il n'eut pas de peine à la tirer du Convent. Le mariage se fit peu de jours après, & on peut dire qu'il n'y en a point

de plus heureux, puis que rien n'approche de l'union qui s'y trouve.

Le S^r Chevillard qui a mis au jour la Carte des Armes des Archevesques & Evescques de France, vient de donner au Public celle des Armes des Chanceliers & Gardes des Sceaux, depuis le regne de Saint Louïs jusqu'à celuy de Sa Majesté, commençant à Frere Guerin, Chevalier de S. Jean de Jerusalem, & Evescque de Senlis. Il se rencontre sous le Manteau cent cinq Ecussions, dont il y en a trois

214 MERCURE

des Rois Henry IV. Loüis XIII. & Loüis XIV. qui ont tenu les Sceaux par eux-mesmes , en faisant sceller les Arrests obtenus par leurs Sujets , auxquels ils rendoient la justice en Peres. Les cent deux autres Ecussions sont d'autant de grands Personnages , choisis par nos Rois, pour remplir cette premiere Charge de la Justice. Il y en a deux qui ont esté Papes, Martin IV. Chancelier, & Clement VI. Garde des Sceaux. Ce dernier estoit de la Maison de Roiers, alliée

à celle de Canillac. Il y en a aussi douze Cardinaux illustres également par leur naissance & par leur mérite, vingt-six, tant Archevesques qu'Evêques, & plusieurs autres Personnes considerables d'Epée & de Robe. Chaque Ecusson est couvert des ornemens qui conviennent à leurs caracteres, & l'on distingue les Chanceliers par le Mortier, & les Gardes des Sceaux par le Casque & les Lambrequins. Cette Carte, qui est dediée à M^r le Chancelier Boucherat, se vend chez l'Auteur, rue

216 MERCURE.

du Four, Faux-bourg Saint Germain, au Chariot d'or, & chez le sieur Guerout Libraire, Salle neuve du Palais. Pour la Carte du Blason du Clergé qui a esté donnée au public par le mesme Auteur, on travaille à la graver de nouveau pour la rendre plus exacte. Je vous en parlay dans le tem ps qu'elle commença à paroistre.

L'Essence Styptique pour arrester le sang, inventée par M^r Denis Medecin, a fait tant de bruit depuis un fort grand nombre d'années, que

que je ne vous en parle aujourd'huy qu'afin de vous faire part de ce qu'elle vient de produire chez M^r le Boulets, Maistre des Requestes, où le sieur de Frouville se trouvant pressé d'un mal de teste continuel, appella un Chirurgien, & se fit ouvrir l'artere de la temple. L'ouverture fut grande, & la saignée fort bien faite, mais comme le sang qui s'écouloit à travers les compresses & les bandes, fit remarquer quelques jours après, que l'artere n'estoit pas refermée, trois Chirur-
Novembre 1690. T

218 MERCURE

giens y travaillèrent pendant un mois l'un après l'autre, & ils y firent divers bandages, avec les applications du bouton ordinaire du Vitriol, & les emplâstres de Bole, ce qui ne put empêcher que l'Anevrisme ne se formast, & que le sang ne fist de fréquentes éruptions. Enfin on fut obligé d'avoir recours à l'Essence Styptique, & sitost qu'on en eut mis quelques gouttes avec une compresse sur l'artere, elle se ferma, & on n'en a point veu depuis sortir de sang, la playe

s'estant tout a fait cicatrisée. On s'est servy de la mesme Essence avec succez pour arrester le sang de la Mere le Fèvre , âgée de soixante & treize ans , ancienne Supérieure des Religieuses de Sainte Catherine , à qui un Chirurgien , en la saignant du bras, avoit ouvert l'artere au lieu de la veine , en sorte qu'on estoit prest de luy faire l'operation facheuse de l'Aneurisme, qui avoit esté resoluë par les Chirurgiens que l'on avoit consultez sur cet accident. Ce fut en 1673.

T ij

220 **MERCURE**

que cette Essence fut inventée par M. Denis. Il en fit quantité d'experiences dans des conferences publiques qu'il faisoit alors, dans l'Academie Royale des Sciences, & à la Cour mesme, en presence de Monseigneur le Dauphin. Le bruit que firent ces experiences & la reputation qu'elles luy acquirent, furent cause que Charles II. Roy d'Angleterre le manda pour voir les effets surprénans de cette Essence, & après qu'il l'eut veu réussir parfaitement sur plusieurs arteres ouvertes,

GALANT. 221

sur des bras & des jambes de plusieurs blesez qu'on estoit obligé de couper, sur des Mamelles qu'on extirpa pour en arracher des Cancers, M^r Denis luy en communiqua le secret. Sa Majesté Britannique la fit preparer en sa presence dans son Laboratoire, & en envoya sur tous les Vaisseaux de sa Flotte. Les Chirurgiens sauverent par l'usage de cette eau une infinité de blesez qui seroient morts en perdant tout leur sang. On s'en est depuis servy fort heureusement en France pour des

T iij

222 MERCURE

saignemens de nez qu'on ne pouvoit arrester par d'autres remedes, pour des crachemens de sang, pour des saignées où l'artere se trouvoit picquée, pour des jambes & des bras coupez, & pour des femmes grosses blessées.

Il auroit esté à souhaiter qu'on eût pû trouver quelque remede aussi infaillible pour guerir M^r le Marquis de Seignelay, qui depuis quelques années avoit une santé assez imparfaite, & souvent interrompuë. Il est mort à Versailles le 3. de ce mois, dans l'un des quatre Pavillons destinez

aux quatre Secretaires d'Etat. Ce fut M^r de la Mothe Fenequi luy annonça qu'il n'avoit plus que fort peu de temps à vivre, ce qui le devoit d'autant plus surprendre, que deux jours auparavant ayant travaillé huit heures avec ses Commis, il s'estoit cru entièrement échapé. Il receut cette nouvelle avec toute la resignation possible, & fit un adieu tres-touchant à Madame de Seignelay, qui a esté affligée de cette mort au delà de tout ce qu'on en peut croire. Son corps ayant esté ouvert,

T iiij

224 MERCURE

On luy a trouvé une douzaine de petites glandes extrêmement dures dans la poitrine, & quelques autres qui commençoient à se former dans les reins. Il avoit le poulmon attaché aux costes, & tout son sang estoit congelé. Son estomac estoit si dur, qu'on a eu de la peine à l'entamer. Il estoit Fils de feu Messire Jean-Baptiste Colbert, Ministre & Secrétaire d'Etat, dont les grands services rendus à Sa Majesté, par le rétablissement de ses Finances, seront toujours un fort grand sujet de gloire pour ceux de cette Mai-

son, M^r le Coadjuteur de Roüen, M^r le Marquis de Blainville, Grand-Maistre des Ceremonies, & M^r l'Abbé Colbert, sont les seuls Freres qu'il laisse, M^r le Bailly Colbert, & M^r le Comte de Sceaux ayant esté ruez dans les deux dernieres Campagnes, l'un & l'autre à la teste du Regiment de Champagne, dont ils ont esté Colonels successivement. M^r le Marquis de Seignelay avoit esté marié deux fois; la premiere à Mademoiselle d'Alegre, riche Heritiere, dont il n'eut qu'une Fille, qui mourut peu de temps

226 MERCURE

après qu'elle fut née , de sorte que tout ce grand bien est retourné aux Heritiers de la Maison d'Alegre. Son second mariage a esté avec Mademoiselle de Matignon , d'une Maison aussi illustre par elle-mesme , que par les grandes alliances qu'elle a faites. Elle est originaire de Bretagne, où elle avoit le nom de Gouyon. Elle le changea pour celuy de Matignon , qui estoit ancien dans la Famille de Marguerite de Mauny , Dame de Thorigny en Normandie , qui épousa Jean de Gouyon. Jacques de Mati-

gnon, Comte de Thorigny, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, & Gouverneur de Guienne, rendit de tres-grands services à l'Etat, & laissa de Françoise de Daillon, Fille aisnée de Jean Comte du Lude, Odet de Matignon, Comte de Thorigny, Chevalier des Ordres du Roy, & Lieutenant general au Gouvernement de Normandie, qui servit aux Combats d'Arques, d'Ivry, & aux Sieges de Rouen, de Lisieux, d'Alençon, de Laon & de Dijon.

228 MERCURE

Charles de Matignon, Chevalier des Ordres du Roy, & Lieutenant general en Basse-Normandie, épouſa en 1596. Elconor d'Orleans, Fille puiffinée de Leonor, Duc de Longueville, & il en eut entre autres Enfans François de Matignon, Comte de Thorigny & de Gaſſé, Marquis de Lonré, Chevalier des Ordres du Roy, & Lieutenant general en Basse-Normandie. Ce dernier fut Pere de Henry de Matignon, Comte de Thorigny, Lieutenant general en Basse-Normandie, qui de

Françoise le Tellier, Fille unique & Heritiere de François Sr de la Luthumiere, a eu plusieurs Enfans. Madame la Marquise de Seignelay est sa Fille. Elle est demeurée Veuve avec cinq Garçons, dont l'Aîné, que l'on appelle Marquis de Lonré, âgé de sept à huit ans, vient d'estre receu en survivance de la Charge de Maistre de la Garderobe, que possede Mr le Marquis de la Salle.

Mr de Seignelay avoit eu toutes les Charges & tous les Emplois de feu Mr Colbert,

230 MERCURE

à l'exception de la Surintendance des Bastimens, qui fut donnée à M^r de Louvois, & il fut fait Ministre d'Etat il y a environ un an. On ne peut guere l'estre plus jeune, puis qu'il n'estoit encore que dans sa trente - huitième année.

Tout cela estant demeuré vaccant par sa mort, le Roy qui connoist parfaitement toute l'étendue du genie de ceux qui ont l'honneur d'approcher souvent de sa Personne, satisfait des services que M^r de Pontchartrain luy rend dans l'administra-

tion de ses Finances , & le jugeant capable d'exercer encore des Emplois plus importants, l'a déclaré Ministre d'Etat, & luy a donné en mesme temps la Charge de Secretaire d'Etat, qui estoit à remplir, avec toutes ses dépendances sur ce qui regarde la Marine, & la Garde des Pierreries de la Couronne. On peut dire que ce choix a esté applaudy de toute la France, & qu'il n'y a personne qui n'ait veu avec plaisir une si grande Charge rentrer dans la branche par laquelle elle a commencé à

232 MERCURE

estre dans cette Maison. Paul Phelypeaux , Seigneur de Pontchartrain , Ayeul de M^r le Contrôleur General, ayant esté honoré par le Roy Henry le Grand d'une semblable Charge , qu'il exerça avec gloire & avec distinction jusqu'en 1621. qu'il mourut à Castel-Sarrafin âgé seulement de cinquante-deux ans, ayant suivy le Roy Louïs XIII. au Siege de Montauban. Remond Phelypeaux son Frere, Seigneur d'Herbaut, luy succeda dans l'employ de Secretaire d'Etat , le 5. Novembre

GALANT. . 233

de la mesme année, & n'ayant pû resister, à cause de son grand âge, aux fatigues du Voyage que le Roy fit en Italie, durant une saison tres-facheuse, il mourut à Suze le 2. May 1629. Louïs Phelypeaux son Fils, Seigneur de la Vriliere & de Chasteauneuf sur Loire, fut trouvé digne de remplir sa Charge, dont on luy accorda les Provisions le seizième Juin suivant. Louis Phelyppeaux, son aîné, fut receu Secretaire d'Etat en survivance le 15. Avril 1654. & en 1669. Baltha-
Novembre 1690. V

234. MERCURE

zar Phelypeaux , Marquis de Chasteauneuf , puisné de Louis , fut encore receu en survivance de la mesme Charge , qu'il exerce aujourd'huy si dignement. Ainsi M^r de Pontchartrain qui vient d'avoir celle que M^r de Seignelay possedoit , est le fixième du nom de Phelypeaux qui en ait esté pourveu , & par ce choix de Sa Majesté il se trouve presentement deux de ces importantes Charges dans cette Maison.

M^r de Louvois a esté nommé Ordonnateur des Fortifi-

cations des Places Maritimes, & des anciennes Fortifications, qui sont un certain nombre de Places qui estoient demeurées à M^r de Seignelay, parce que feu M^r Colbert les avoit. Il a esté aussi fait Grand Maistre des Haras, & Directeur de la Manufacture des Draps. Sa maniere & la facilité avec laquelle il s'acquitte des grands emplois dont il plaist au Roy de se reposer sur luy, fait voir avec quel heureux succès il peut soutenir le poids des affaires.

La Charge de Comman-

V ij

236 MERCURE

deur & Grand Tresorier des Ordres du Roy, qu'avoit le mesme M^r de Seignelay, a esté donnée à M^r le Marquis de Croissy, son Oncle, Ministre & Secretaire d'Etat.

Voicy les noms de quelques Personnes distinguées qui sont aussi mortes ce mois-cy.

M^r le Marquis de Marcellly. Il estoit d'une des meilleures & des plus anciennes Maisons de Champagne, Neveu de feu M^r le Maréchal de Schulemberg, & le plus ancien Lieutenant General des Armées du Roy. Il avoit

servi fort longtemps en Catalogne , où il épousa une Veuve tres-riche , & de la premiere qualité du Pays. Il estoit Frere de M^r le Vicomte de Marcilly , Gouverneur & Capitaine du Bois de Boulogne , & de Mademoiselle de Marcilly , fameuse par sa pieté.

M^r le Comte de Jarnac, Chef du Nom & des Armes de la Maison de Chabor , qui a donné de si grands hommes à l'Etat. Elle est connue depuis Guillaume Chabor , qui vivoit en 1040. Louis Cha-

238 MERCURE

bot mort en 1422. avoit épou-
fé Marie de Craon, Dame de
Montcontour & de Jarnac.
Renaud Chabot son Fils, Sieur
de Jarnac, eut de François de
la Rochefoucaud, Renaud II.
marié à Isabelle de Roche-
chouart, Dame de Brion. De
ce mariage sortit Jacques Cha-
bot, Sieur de Jarnac & de
Brion, qui de Madeleine de
Luxembourg, Fille de Thi-
baut, Sieur de Fienne, laissa
Charles Chabot Sieur de Jar-
nac, Chevalier de l'Ordre du
Roy, Pere de Guy Chabot,
Chevalier du mesme Ordre.

GALANT. 239

Ce fut à celuy-cy que le Roy Henry II. permit ce fameux Combat en champ clos qu'il fit en 1547. dans le Parc de Saint Germain en Laye , contre François de Vivonne , Sieur de la Chastaigneraye. Après qu'il eut gagné la Victoire, il parla si sagement, que le Roy le fit monter sur l'Escchafaut où il avoit esté témoin du combat pour luy dire , *qu'il avoit combattu en Cesar, & parlé en Ciceron.* Il mourut dans un âge extrêmement avancé, laissant Leonor Ghabot , Comte de Jar-

249 MERCURE

nac, qui épousa Marguerite de Durefort, & en eut Guy Chabot II. du Nom, Comte de Jarnac, qui prit alliance avec Marie de la Rochefoucaud. L'Ainé de leurs enfans fut Louis Chabot, qui ayant épousé Catherine de la Rochebeaucourt, laissa pour Fils Guy Henry Chabot, Comte de Jarnac. Celuy-cy s'allia avec Marie Claire de Crequi, Fille d'Adrien, Sieur de la Cressonniere, & fut Pere de M^r le Comte de Jarnac qui vient de mourir, & qui avoit épousé la Sœur de M^c le Prince

GALANT. 241

Prince de Guimené, Dame
d'Honneur de Mademoiselle.
Jacques Chabot que je vous ay
dit avoir épousé Madeleine de
Luxembourg, en eut un se-
cond Fils ; sçavoir Philippes
Chabot, Amiral de France,
qui a fait la branche des Com-
tes de Charny, & Marquis de
Mirebeau.

M^r le Comte de Bethune.
Il estoit aîné du Marquis du
mesme Nom qui est en Polo-
gne, & avoit épousé Ma-
rie-Anne Dauvet des Ma-
rets. Je vous ay si souvent
parlé de la Maison de Bethu

Novembre 1690.

X

ne, que je ne vous en diray
rien naujourd'huy.

Dame Eleonor de Volvire.
Elle estoit Fille du Marquis
de Ruffec, & veuve de Mes-
sire François de Laubespine
de Chasteauneuf, Marquis de
Hauterive; Lieurenant Gene-
ral des Armées du Roy, Ge-
neral de l'Infanterie Françoise
aux Pays-Bas, & Gouverneur
de Breda, qui mourut en
1670. âgé de 84. ans. M^r de
Laubespine, Garde des Seaux
de France, estoit son Frere.
Sa Veuve est morte dans sa
quatre-vingt-sixième an.

GALANT. 243

née, ayant fait voir jusqu'au dernier moment de sa vie une grande fermeté d'esprit, & une piété solide. Elle a eu trois enfans, qui sont M^r le Marquis de Chasteauneuf sur Cher, Madame la Duchesse de Saint Simon, & Madame la Marquise de Chanvalon, Veuve de M^r le Marquis de Chanvalon, Neveu de M^r l'Archevesque de Paris.

Dame Marie Madeleine de Suramond, Fille de feu Louïs de Suramond, President des Tresoriers de France en Au-

X ij

244 MERCURE

vergne , & de Marie Chassebras, & Veuve de Messire Nicolas le Clerc de Lesseville, Seigneur de Thun & le Mesnil, Maistre des Comptes. Elle laisse deux enfans , sçavoir Messire Nicolas le Clerc de Lesseville, Seigneur du Mesnil, President en la cinquième Chambre des Enquestes, & Dame Anne le Clerc de Lesseville , Femme de Messire Guillaume de Seve , Premier President au Parlement de Metz. Feu M^c de Lesseville estoit Frere d'Eustache de Lesseville, Evesque de Cous-

tance, & Fils de Nicolas le Clerc de Lesseville, Doyen des Maistres des Comptes à Paris. Je vous ay parlé dans mes autres Lettres de tous ceux de cette Famille. Lesseville porte *d'azur à trois Croissans montant d'or, à la bordure endentée de mesme.*

Dame Elizabeth du Pré, Veuve de Messire Jacques Amelot, Marquis de Mauregard, Amelot le Mesnil, & la Planchette, premier President en la Cour des Aides. Elle a eu deux Fils & une Fille. Les Fils sont Jacques

X iij

246 MERCURE

Charles Amelot, premier President de la Cour des Aides, mort sans alliance, & Charles Amelot, Marquis de Mau regard-Amelot, Seigneur du Mesnil & la Planchette, à present President en la troisieme Chambre des Enquestes du Parlement de Paris. Feu M^{re} Jacques Amelot, premier President en la Cour des Aides, estoit Fils de Jacques Amelot, Seigneur de Carnetin, Mauregard-Amelot & le Mesnil, President aux Requestes du Palais, & Petit-fils de Jean Amelot, Maistre des Reque-

GALANT. 247

tes & President aux Enquetes du Parlement de Paris. Cette Famille des Amelor qui a donné des Archevesques, grand nombre de Maistres des Requestes, Presidens & Conseillers au Parlement, Grand Conseil, & autres Compagnies Superieures, a fait trois Branches. La premiere est celle des Marquis de Mauregard-Amelot; la seconde celle des Marquis de Gournay, & la troisieme, celle des Seigneurs de Chaillou & Biseüil. Elle porte d'azur à trois cœurs d'or surmontez d'un Soleil de même.

X iiij

248 MERCURE

Quand je vous parlay le mois passé de la mort de M^r le Duc de Luynes, je ne sçavois point qu'il avoit eu d'autres Filles que feu Madame la Princesse de Guimené, Madame la Princesse de Bourbonville, & Madame la Comtesse de Veruë. Il y en a une quatrième, qui s'appelle Jeanne-Therese-Pelagie d'Albert, & qui a este mise dès l'âge de deux ans auprès de Madame de Chaulnes, Sœur de M^r le Duc de Chaulnes, Ambassadeur Extraordinaire à Rome, sa Tante à la mode de Breta-

GALANT. 249

gne, Abbessè de l'Abbaye Royale de Poissy. Cette jeune Demoiselle, qui est âgée de quatorze à quinze ans, est d'un esprit vif & delicat. Cela joint à l'éducation qu'elle a receuë de Madame de Channes, Dame dont les grandes qualitez ne peuvent estre assez estimées, est une assurance qu'elle se fera distinguer par sa vertu & par son merite, comme elle se fait distinguer par sa beauté.

M^r de la Fite, Lieutenant des Gardes du Corps, & qui a vicilly dans le service, ayant demandé à se retirer, a rendu

250 MERCURE

son Gouvernement de Guise au Roy. Sa Majesté l'a donné à M^r de Brisac, Major des Gardes du Corps, & a gratifié le Fils de M^r de la Fite, Exempt dans les mesmes Gardes, de celuy de Pequets, qu'avoit M^r de Brisac.

Le Gouvernement de la Ville & Chasteau de Baugé en Anjou, a esté donné à M^r de Saint Offange, Capitaine au Regiment de la Marine, par la démission de M^r Courtin son Beau-pere. La Maison de Saint Offange est fort ancienne, & s'est distinguée

GALANT. 251

dans les Provinces de Bretagne, Anjou & Poitou. Il en est sorti des Maréchaux de Camp, des Colonels, des Capitaines, des Pages de la Chambre du Roy, & plusieurs Chevaliers de Malthe. Elle a possédé les Terres de la Fropiniere, la Sauvagiere, la Jaille, Heurtault & Daviré. Ses alliances sont considerables. puis qu'elle en a avec les Maisons d'Appelvoisin, Crissé-Turpin, Aubigné, Clermont, Maillé, Jarzé, Beaumont & Coigné. Elle porte *d'azur au Chevron d'argent, accompagné de trois*

252 MERCURE

moletes de mesme. La Famille des Courtin vient du Maine, & a donné plusieurs Commandeurs & Chevaliers de Malthe, Ambassadeurs, Colonels, Capitaines aux Gardes, Conseillers d'Etat, Maistres des Requestes, Intendants de Justice, & Conseillers au Parlement, employez en plusieurs Negociations d'Etat. Elle porte *d'azur à trois Croissans d'or.*

Toute l'Europe liguée contre le Roy depuis deux ans, n'empesche point que tout ne marche en France d'un pas égal. Les seuls Etats de nos

Ennemis se ressentent de la guerre, & la magnificence qui est ordinaire aux Opera, semble avoir augmenté cette année, dans celuy. d'*Enée* & de *Lavinie*, qui vient de paroître. En effet on ne peut rien voir de plus somptueux que les habits & les decorations, le tout du dessein de M^s Berrin. La Musique est de M^r Colasse, dont je vous ay parlé plusieurs fois. Il a déjà fait trois Opera depuis la mort de M^r de Lully, & la beauté de la Musique de ce dernier se fait tellement sentir, que

254 MERCURE

l'on se récrie à haute voix dès le Prologue, ce qui n'arrive ordinairement qu'aux endroits de passion qui entraînent l'Auditeur. Les paroles sont de M^r de Fontenelle, & le titre de cet Opera vous fait connoître qu'il a tiré son sujet de ce que Virgile rapporte du differend d'Enée & de Turnus, qui aspiroient l'un & l'autre à épouser Lavinie. On ne peut douter qu'un Ouvrage de sa façon ne soit plein d'esprit, après l'applaudissement general qu'ont reçu tous les Livres qu'il a donnez

GALANT. 255

au Public. Il est cependant bien malaisé de contenter tous les goûts dans les choses de cette nature, qui étant composées de différentes parties, ne plaisent qu'autant que chaque goût particulier est satisfait.

Cet Article de l'Opera m'engage à vous envoyer des paroles que M^r Tonti a faites pour un Concert, & qui ont esté extrêmement applaudies. Vous sçavez qu'il a beaucoup de talent pour ces sortes d'Ouvrages. La matiere vous en plaira, puis qu'elle

256 MERCURE

regarde le Roy. C'est une maniere de Prologue , où il fait parler Mars, la France & la Renommée.

M A R S.

Lors que dans mon courroux je
commande à la Parque
De ravager tout l'Univers,
A l'abry des Lauriers d'un Auguste
Monarque,
Les Bergers de ces lieux font mille
doux concerts.

L A F R A N C E.

La gloire de Louis remplit toute la
Terre,
Le cours de son bonheur ne finira
jamais,
Il fait goûter icy les douceurs de la
Paix,

GALANT. 257

*Lors que tout se ressent des fureurs
de la guerre.*

LA RENOMMÉE.

*D'un grand Prince trahy, privé de
ses Etats,*

Il va rétablir la Couronne;

*Il remplit le devoir de tous les Po-
tentats*

*Par les puissans secours que sans cesse
il luy donne.*

M A R S.

*Déjà de ce Heros les fameux Combat-
tans*

*Sur ses fiers Ennemis remportent la
victoire,*

*Et la Sambre & le Pô font retentir
la gloire*

De ses faits éclatans.

LA RENOMMÉE.

*On voit à sa valeur obeir la for-
tune,*

Novembre 1690.

Y

258 MERCURE

*Contre ses grands projets les vents
s'arment en vain :*

*Il soumet à ses loix l'Empire de Ne-
ptune ,*

*Il en est aujourd'huy l'unique Sou-
verain.*

LA FRANCE.

*Mon illustre Dauphin par ses vastes
conquestes*

Va remplir les vœux des François.

*Bergers, préparez-luy mille nouvelles
Festes ,*

*Meslez des sons guerriers au doux
chant de vos voix.*

MARS, LA FRANCE

ET LA RENOMMÉE.

*Bergers préparez-luy mille nouvelles
Festes ,*

*Meslez des sons guerriers au doux
chant de vos voix.*

Voicy d'autres Vers du
mesme M^r Tonti, dont un
de ses Ancestres a esté le
premier, qui ait, proposé
l'établissement de la Ton-
tine.

SUR LA TONTINE.

TOy, qui de mes Ayeux tires ton
origine,

Aux desseins d'un grand Roy tu vas
servir, Tontine.

Va, seconde aujourd'huy la juste in-
tention

Des fidelles Auteurs de ton inven-
tion.

La Jeunesse bouillante,

Et la Vieillesse lente.

Y ij

260 MERCURE

Desirent de te voir dans ta perfection.

Les biens que tu promets à tout Sexe,
à tout âge,

Vont remplir tous les vœux,
Le Riche, l'Indigent, l'Ignorant &
le Sage,

Pourront également esperer l'avantage
De jouir d'un destin heureux.

Louis fera par toy renaître dans
la France

Les siècles fortunés,
Où l'on goûtoit dans l'innocence,
Et les plaisirs & l'abondance,
Qu'à nos premiers Parens le Ciel
avoit donné.

L'esperance sera commune
Dans tous les biens de la fortune
Et par un miracle certain,
On ne sentira plus la misere impor-
tune,

*Qui maltraite le genre humain.
 Toy qui de mes Ayeux tires ton ori-
 gine,
 A tous ces grands desseins tu vas
 servir, Tontine.*

Le Sieur Nolin, connu par les bonnes Cartes qu'il a mises au jour depuis quelques années, vient de donner au public celle des Estats de *Savoie & de Piedmont*. Il a recueilly divers Memoires curieux pour la rendre exacte. La pluspart luy ont esté donnez par une Personne que sa qualité ne distingue pas, moins que son érudition, & qui a une con-

262 MERCURE

Naissance particuliere de ce Pays.là. Cette mème Personne qui scait bien l'Histoire de la Maison de Savoye, a cru devoir ajouter à cette Carte une description Historique & Geographique qui a esté trouvée tres-curieuse. Le Roy à qui l'Ouvrage est dédié, l'a honoré de son approbation, & cela suffit. On a joint une Table Alphabetique à cette Carte, afin qu'on trouve aisément tous les noms qu'on a esté obligé d'y employer. Elle sera d'un grand secours à ceux qui

veulent voir tout d'un coup & sans peine les Places dont il est parlé dans les Relations Journalieres.

L'on trouve aussi chez le Sieur Nolin sur le Quay de l'Horloge du Palais, une nouvelle Carte generale *d'Italie* que l'on a renduë fort curieuse par des observations particulieres. L'on y a mis tous les Archeveschez & les Evschez, ce qui n'est pas sur d'autres Cartes de ce Pays, quoy que beaucoup plus grandes. Elle est dressée sur les Memoires de M^r Cange

264 MERCURE

qui est un des plus habiles Geographes de nostre temps & des plus laborieux. Le Sieur Nolin fait graver la Carte de la *Lombardie* du même Auteur, qui pourra estre necessaire si les Espagnols de l'Etat de Milan continuent à donner du secours aux Savoyards. Sa Majesté en consideration des grandes dépenses qu'il fait, luy a accordé le Privilege de faire graver les Cartes de M^r Cantel, avec défenses de copier aucune de celles qu'il aura fait faire.

Le Lundy 13. de ce mois.
l'ouverture

l'ouverture du Parlement se fit avec les ceremonies ordinaires. M^r l'Archevesque avoit été prié de dire la Messe, & comme il est Archevesque de Paris, & Duc & Pair, on a fait des choses à son avantage qui n'ont point accoutumé d'estre pratiquées. M^r le Premier President alla le prendre au Palais Archiepiscopal, & ne voulut point accepter la droite; mesme dans le Carrosse de ce Prelat. L'Evêque qui officie dans ce jour de solemnité, n'a ordinairement que deux Chape-

Novembre 1690.

Z

lains pour Diacre & Sous-Diacre ; & M^{rs} de la Sainte Chapelle nommerent deux Chanoines de leur corps pour luy en servir. Pendant l'Office, le Chantre de la Sainte Chapelle se promena avec son Baston. Après la Messe, M^r le Premier President, en remerciant M^r l'Archevesque, fit le Portrait d'un grand Prélat, par rapport à toutes les grandes qualitez, qui distinguent éminemment M^r de Paris, & fit connoistre par là le juste discernement du Roy, qui ac-

compagne de tant de graces
 l'estime dont il l'honore. M^r
 l'Archevesque en répondant
 à ce remerciement avec l'élo-
 quence qui luy est si naturel-
 le, fit l'Eloge d'un parfait
 Magistrat, qui fut reconnu
 sans peine dans M^r le premier
 President, élevé aussi par un
 juste choix du Roy, à la
 Dignité de Chef du plus Au-
 guste des Parlemens. Avant la
 Messe que dit M^r l'Archevê-
 que, M^s de la Sainte Chapelle
 luy avoient esté faire compli-
 ment dans la Sacristie du Palais.

Le mesme jour, M^r le Ca-

Z ij

mus, Premier President de la Cour des Aides, parla comme de coustume, aux Avocats & aux Procureurs, avec la gravité d'un grand Magistrat. Ensuite M^r Bignon, Avocat General en la mesme Cour, & Fils de M^r Bignon, Conseiller d'Etat, fit un discours sur le travail continuel des Magistrats. Il commença en disant que tous les hommes estoient nez pour travailler, & après l'avoir prouvé, il fit voir quel estoit le travail de l'homme de Robe & de l'homme d'Epée, & que ce

luy de l'homme de Robe estoit beaucoup plus grand, puis qu'il travailloit toujours, au lieu que les fatigues de l'homme d'Epée, cessoient dans les temps de paix. Il fit l'Eloge de M^r le Camus, Premier President, qui fait le repos, & passa delà à celuy du Roy, qui veillant sans cesse au bien de ses Peuples, & à la grandeur de son Estar, faisoit sa gloire de soustenir un travail qui n'avoit point de relasche.

L'ouverture des Audiences n'avoit accoustumé de se faire

Z iij

270 MERCURE

au Parlement que trois semaines après celle de la Saint Martin, & l'on attendoit qu'il y eust une semaine franche, c'est à dire sans Festes ordinaires, ou du Palais; mais M^e le premier President donna moins de temps, & l'on n'a esté cette année qu'une semaine sans entrer. Ainsi cette ouverture se fit le Lundy 20. de ce mois. M^r de la Moignon parla sur la Loy, dont il fit voir la force & la necessité qu'il y avoit de la suivre. Il dit qu'elle estoit au corps Bolitique, ce que la saïson

est à l'homme ; que le Roy qui faisoit les Loix s'y fousmettoit , & qu'on voyoit par les desordres qui regnoient chez des Peuples voisins , ce qu'il leur coustoit de se revolter contre la Loy. Il ajouta qu'elle estoit fondée sur la Religion , ce qui luy donna sujet d'entrer dans les grandes choses que Sa Majesté a faites pour la Religion Catholique. M^r le premier President parla sur l'avantage de la Profession des Avocats. & sur l'estime que l'on en faisoit. Il dit qu'il falloit

Z iiij

272 MERCURE

qu'ils retranchassent les Preludes dans les petites Causes, & ces longs discours qui ne doivent preceder que les Causes d'appareil ; qu'ils s'instruisissent à fond des raisons de leurs Parties , & de celles des Parties adverses , & qu'ils leur donnassent de bons conseils, sans les détourner jamais de s'accommoder, s'ils en avoient le dessein.

Le Mercredy suivant , jour de la Mercuriale , M^r de la Briffe , Procureur General , commença par souhaiter d'avoir les qualitez de l'illustre

Magistrat qui avoit exercé sa Charge avant luy avec tant de gloire, & après avoir dit qu'il avoit besoin du mesme Flambeau dont les lumieres l'avoient si bien éclairé pendant sa course, il fit l'Eloge de tous les premiers Presidents qui avoient esté choisis par le Roy, dont il apostropha les Fils ou proches Parens qui sont dans le Parlement. Il commença par M^r Molé, & continua jusqu'à M^r de Harlay, aujourd'huy premier President, dont il reprit l'éloge, en disant que c'estoit

274 MERCURE

l'homme juste & l'homme de bien. Il fit un Portrait de tout ce qui s'est passé dans la guerre presente, montra jusqu'ou alloit la grandeur du Roy, & dit que si on pouvoit le voir dans l'interieur, on le verroit encore plus grand qu'il ne paroist. M^r le premier President reprit toute la derniere Campagne, commençant par Monseigneur le Dauphin qui a repoussé une multitude d'Ennemis. Il parla de la Bataille gagnée par M^r le Duc de Luxembourg, du Combat Naval, dont l'avantage rem-

porté par l'Armée du Roy, l'avoit rendu Maistre de la Mer, de l'affaire de Savoye, & il finit en disant qu'ils se se devoient estimer heureux d'avoir pû selon leurs fortunes contribuer à la grandeur de Sa Majesté, & au bonheur de l'Estat.

Le vray mot de l'Enigme du dernier mois estoit le *Maillet d'une porte*, & non pas la *Cloche*, comme beaucoup l'ont cru. Ceux qui ont trouvé ce mot, sont M^{rs} le Lieutenant general de Provins & sa Belle-Niece : Berthier de

276 MERCURE

Mornay & la belle du Foix;
du Pont Corbet d'Avranche:
Langlois Avocat au mesme
lieu: Gaillard Avocat, rue
Grenier S. Lazare: le Cheva-
lier de Morange, rue Vieille-
monnoye: Henry Capperon
S^r de Chastenay, rue des Me-
nestriers; Antoine Riché de
la rue Saint Martin: Nicolas
Vicillot rue Montorgueil:
Chauvin de Levroux; Aubert
de l'Epinaÿ du Mans: Corre-
rot de Villiers, Commis aux
Aydes: Jean le Maire rue S.
Paul: Jacques de Normandie
Huissier au Chastelet: Jean

GALANT. 277

Noël rue S. Martin : Claude
Mansienne, Place Dauphine :
Descoutures Tabarie : Michel
Hervieux & son aimable E-
pouse : Danet Pere & Fille, &
la Motte Huiet, tous de Caën :
Gille M^e de Moulins : Richard
Dumont Directeur des Postes
de Chasteau-Thierry : de l'Isle
le Voyageur rue Galande :
Salus, rue de la Tisseranderie :
Vendresc : Gueret , & son
aimable Epouse & son parfait
Amy : Jean Crasson dit la
grand' Figure : Philibert Nau-
dot, de la Roche : Gaillardin
le Pere, du mesme lieu : Ger-

278 MERCURE

main de Bolastre : Filleul le
jeune : la Fontaine, Commis
au Bureau du Tabac de Saint
Malo : le petit Hautpont : du
Four : Bonnefoy B. de Saint
Jacques de la Boucherie : C.
Hutuge d'Orleans : le Romain
de Montauban : le Porte-
manteau de Strasbourg : le
Voisin de l'aimable couple
de Sœurs de la rue S. Julien
des Menestriers : l'Amant
congedié du Pont au change :
l'Amant caché de son aimable
Blonde : le Solitaire de
l'Arsenal : les Esprits de la
Couture - Sainte Catherine :

GALANT 279

M^{lles} Bellin rue S. Germain
l'Auxerrois : Doze , proche la
Fontaine S. Innocent : l'heu-
reux Jaloux de la rue Neuve
S. Mederic : l'Amant banal ,
de la pointe de l'Isle : M^r Rouf-
fel , Marchand : les Muses
Normandes ; la nouvelle ma-
riée , ou la belle Uranie de la
rue S. Honoré ; les trois Gra-
ces de la rue des Bourdonnois ;
Geneviève & sa bonne Amie
du coin de la rue aux Fers :
Manon de la rue Dauphine la
charmante Brune de la rue
Grenier S. Lazare : l'aimable
Veuve de la rue du petit Lion :

280 MERCURE

la charmante Manon Pensionnaire de la Visitation de Compiègne : la plus spirituelle des Demoiselles de Corbeil : les deux aimables & charmantes Sœurs : la charmante & agreable le Maserie du mesme lieu : la charmante Berule de la rue du Bout du monde : la charmante Vesel du Fauxbourg S. Germain : la charmante Manon de la rue S. François de S. Malo ; la Precieuse du Quay de Gesvre ; la petite Nanon Guillou : la belle Simone d'auprès l'Hostel de Ville de Lisieux : Manon Gan-

GALANT. 281

don : l'aimable Angelique
Manfienne de la Place Dau-
phine: la belle Marguerite de
Mouffy : Marie Foulon , rue
S. Martin : la trop aimée &
trop aimable de Launay : l'ai-
mable Louïse Favé rue Saint
Martin : la charmante Mi-
chelle Huier , rue aux Ours :
l'agreable Veuve Vinot: l'ai-
mable couple de Sœurs de
Caën : l'inconstante & fiere
Marote : la Dame Marie & la
charmante Manon du mesme
lieu : la grosse Commere de
la rue S. Jacques.

Novembre 169

A a

382 **MERCURE**

Je vous envoie une Enigme nouvelle qui merite bien l'application de vos Amies.

SSSSSSSSSS:SSSSSSSSSS

ENIGME.

IE ne vois jamais rien, cependant
jour & nuit

Je suis au guet, sans craindre vent
ny pluye ;

Quoy qu'on dise de moy, fort peu
je m'en soucie ;

Car je suis au dessus du bruit.

S

Si le rang que je tiens peut donner
de l'envie ,

Du moins j'ose bien me vanter

GALANT. 283

Que l'homme le plus fier jamais par
jalousie
N'entreprendra de me le contester.

S
Je suis toujours si bien en garde,
Que ce n'est qu'en tremblant qu'on
ose m'approcher,
Et le plus résolu, sans vouloir me
toucher,
Seulement de loin me regarde.

R
Mon corps, quoy que fort gros, se
remue aisément ;
Toujours sobre, jamais je ne fais de
débauche ;
Aussi je fais aiaigrement
Le demy tour à droit, le demy tour
à gauche.

S
Aux endroits les plus fréquentez
A a ij

284 MERCURE

*On me voit à Paris tourner de tous
costez,*

*Sans craindre, comme font les Co-
quets & Coquettes,*

Ny les crottes, ny les charettes.

S

*De mon poste jamais je ne suis en-
nuyé ;*

*C'est pourquoy, quelque temps qu'il
fasse,*

*Je conserve toujours ma place,
Et reste sur un mesme pied.*

Les paroles que vous allez lire, & que je vous envoie notées, ont esté mises en Air par M^r de Montailly, Eleve de feu M^r le Camus. M^r de Bacilly, qui connoissoit par-

faitement son genie, estimoit
fort ses Ouvrages.

AIR NOUVEAU.

Echo, qui dans ces lieux redis
à tout moment

Les sermens que me fait Climene,
De ne briser jamais sa chaine,
Cesse de me flater d'un bonheur si
charmant.

Je sçay trop que cette Infidelle
Aime un autre Berger que moy.
Helas ! que i'ay-je fait pour vouloir
avec elle

Tromper mon amour & ma foy.

Le 23. de ce mois, on enre-
gistra au Parlement un Edic

268 MERCURE

du Roy , qui porte creation de quelques nouvelles Charges. Comme les dépenses excessives que Sa Majesté se trouve obligée de faire pour garantir son Royaume du grand nombre d'Ennemis qui se sont liguez pour l'attaquer, l'engagent à chercher des fonds extraordinaires pour suppléer au defect de ses revenus , la grandeur du ressort qui est resté au Parlement de Paris , avoit fait renouveler la proposition d'en créer d'autres dans son étendue , ou d'attribuer à de nouvelles Jug

risdictions la connoissance de quelques affaires qui luy a esté donnée dès les premiers temps de son établissement, mais le Roy a estimé qu'il étoit plus convenable au bien de son service, de n'affoiblir aucune des prérogatives d'un Parlement qui est le premier Tribunal de sa Justice, & le Siege où ce Monarque la rend luy-mesme dans les plus importantes affaires. Ainsi ne pouvant se passer d'une partie des fonds que cette proposition executée auroit pû produire, pour l'aider dans la

288 MERCURE

Campagne prochaine à soutenir les efforts de tant de Princes unis, & encore plus animez contre la France par les heureux succez de ses Armes, Sa Majesté qui a reconnu qu'Elle pouvoit avec moins d'inconvenient augmenter le nombre des Officiers d'une Compagnie, où l'on rend la justice avec autant de desinteressement, que de lumiere & d'exactitude, a créé par son Edit perpetuel & irrevocable deux Offices de President dans ce Corps Auguste, seize Conseillers Laics, dont

dont quatorze seront départis dans les Chambres des Enquestes, & deux dans celles des Requestes du Palais; un troisième Avocat General, un Avocat pour plaider au nom du Roy aux deux Chambres des Requestes les Causes qui seront sujettes à communication; quatre Commis pour dresser dans le Stile accoutumé, & écrire de leur main sans le ministère d'aucun Clerc, sous les deux Greffiers servant à la Grand'Chambre, les minutes des Arrests rendus sur Requête, appointe-

Novembre 1689. B b

290 MERCURE

mens à mettre, & Instances
appointées en droit, ou au
Conseil; un Commis pour
faire les mêmes fonctions
sous les Greffiers de la Tour-
nelle; cinq pour les cinq
Chambres des Enquestes; un
pour les Requestes de l'Ho-
stel, & deux pour celles du
Palais; un Commis pour
communiquer les Minutes
des Arrests déposés au Greffe,
les Registres de la Cour, &
les declarations de dépens, &
quatre Huissiers en la même
Cour. Ceux qui seront pour-
vus de ces Charges, jouiront

rom des mêmes honneurs, autoritez, privilèges, exemptions, droits, profits & émolumens dont jouissent ceux qui en ont de pareilles. Ceux des Présidens, Conseillers, Avocats & Procureurs Généraux, Greffiers en chef, des quatre Notaires & Secrétaires du Parlement, premier & principal Commis au Greffe Civil, qui sont presentement pourvûs, ou qui le seront à l'avenir, quoy qu'ils ne soient pas de race noble, ensemble leurs Veuves demeurées en viduité, & leurs Enfants de l'un & de

292 MERCURE

L'autre sexe, seront reputer Nobles, & jouïront comme tels de tous les droits & privileges attribuez aux autres Nobles du Royaume, pourveu qu'ils ayent servi vingt ans, ou qu'ils meurent revestus de leurs Offices; & pour gratifier en particulier les Presidents & Avocats Generaux du Parlement de Paris, le Roy a fixé le prix des Charges de President à cinq cens mille livres, au lieu de trois cens cinquante mille livres, & celles des Avocats Generaux à cette derniere somme, au lieu

de trois cens mille livres, à quoy la fixation en avoit déjà esté augmentée.

M^r Dorat, Doyen de la Grand' Chambre, ayant sceu l'intention de Sa Majesté sur cette création, en fit rapport à la Compagnie, & conclut qu'il falloit remercier le Roy de leur avoir donné le moyen de contribuer à sa grandeur, & aux besoins de l'Etat selon leur fortune, de mesme que la Noblesse y contribuoit en répandant son sang tous les jours pour son service. On trouvera peu de pareils en-

B b iij

droits dans les Histoires des autres Regnes. L'empressement d'avoir de ces Charges est si grand, qu'à peine a-t-on formé le dessein de les créer, qu'elles ont esté arrestées. M^r de Menars & M^r Talon ont eu l'agrément des deux Charges de President au Mortier, & M^r de Harlay, Fils de M^r le premier President, a eu celuy de la Charge d'Avocat General de M^r Talon. L'Intendance de Paris qu'avoit M^r de Menars estant par là demeurée vacante, elle a esté donnée à M^r Phelypeaux,

Maitre des Requestes , &
Frere de M^r de Pontchar-
train.

On a aussi créé deux Pre-
sidents , quatre Maitres des
Comptes, quatre Correcteurs,
& quatre Auditeurs. La
Chambre des Comptes a té-
moigné son zele pour le Roy
dans cette création , ainsi
qu'avoit fait le Parlement,
& on ne s'est pas moins em-
pressé pour estre pourveu de
ces Charges. Celles de Presi-
dent ont esté données, l'une
à M^r de Boistandry, Petit-fils
de M^r le Chancelier d'Ali-

Bb iiij

296 MERCURE

gre, qui a épousé la fille de M^r Turgot de S. Clair: & l'autre à M^r le Tellier, Conseiller au Parlement. Il suffit de le nommer pour vous le faire connoître. Sa Majesté en a fixé le prix à trois cens mille livres, au lieu de deux cens mille livres, à quoy la dernière fixation avoit esté faite.

Je puis vous satisfaire, Madame, sur ce que vous me demandez des Sauterelles, que toutes les Nouvelles publiques disent avoir causé de si grands dommages en plu-

lieux Provinces de Pologne, puisque j'en ay vû une qui a esté envoyée à M^r l'Abbé de Saint Uffans. Elles se sont répandues jusque dans la Lithuanie en une si prodigieuse quantité, que l'air en a esté tout obscurcy, & la terre toute couverte comme d'un drap noir. Elles ont paru dans l'Ukraine, mais sur tout dans la Russie, où ces Insectes volans sont venus comme en trois corps par trois endroits différens. L'un y est entré par les côtez des montagnes de Hongrie, l'autre est allé à l'armée

298 MERCURE

Polonoise qu'il a comme assiegée, & le troisieme qui venoit de Volhinie, a passé à droite de Leopold. Cet Animal à six jambes, le corps de couleur noirastre, & la teste faite à peu près comme celle d'un cheval. Ses ailes qu'il a au nombre de six & assez longues, sont de couleur de blanc sale, & toutes couchées les unes sur les autres. Il y en a quatre, toutes parsemées de petites taches, qui y font comme une petite espeece de broderie, & ces taches forment des Lettres Hebraïques, où

GALANT. 299

l'on pretend qu'un Rabin ait
leu *Saaphel*, mot Hebreu, qui
signifie en nostre langue, *co-
lere de Dieu*. Les deux autres
sont toutes unies, & l'on n'y
decouvre aucune tache. En
certains endroits de la Polo-
gne, où ces Sauterelles sont
mortes les unes sur les autres
il s'en est trouvé jusqu'à qua-
tre pieds de hauteur. Celles
qui sont demeurées vivantes
se sont perchées sur les arbres
en si grand nombre, qu'elles
en ont fait plier les branches
jusqu'à terre. Elles ont rongé
les herbes jusqu'à la racine, &

300 MERCURE

mangé les bleds qui commencent à pousser, en sorte qu'il a fallu semer de nouveau. Les Bœufs qui en ont mangé parmy l'herbe, en sont crevez aussi-tost, & comme l'air s'en trouve infecté, parce que les pluyes les ont presque toutes fait mourir, ceux du pays craignent fort qu'une chose si extraordinaire, ne soit suivie, ou de peste ou de famine.

L'Academie Françoise a fait publier que le 25. d'Aoust de l'année prochaine, jour de S. Louïs, elle donnera le prix

GALANT. 301

d'Eloquence. fondé par feu
M^r de Balzac, à celuy qui au-
ra fait le meilleur Discours
sur le zele de la Religion, sui-
vant ces paroles, *Zelus do-*
mus tua comedit me. Ce Dis-
cours ne doit estre tout au
plus que d'une demy-heure
de lecture. Elle donnera le
mesme jour le prix de Poësie
à celuy qui aura le mieux
réussi à faire voir, *Que le Roy*
seul en toute l'Europe défend &
pratege le droit des Rois, à quoy
on pourra joindre tel autre
sujet de louange pour Sa Ma-
jesté qu'on voudra choisir.

302 MERCURE

Les Ouvrages de Poësie ne doivent point excéder écrit vers, & doivent finir par une courte priere à Dieu pour le Roy. On peut traiter ce sujet ou en vers croisés, comme ceux des Odes & des Stances, ou en Vers Alexandrins. Ceux qui prétendront aux prix, enverront leurs pièces à M^r l'Abbé Regnier Desmarets, Secretaire perpetuel de l'Academie, ou au sieur Coignard Libraire de la mesme Academie, rue Saint Jacques, à la Bible d'or, avant le premier jour de May, parce

qu'on ne les recevra qu'indistinctement jusqu'au dernier jour d'Avril.

Puisque vous sçavez que je vous ay parlé trop confusement de la Maison de la Baronne de Suze dans le temps que je vous appris la mort de M^r l'Evêque de Viviers, je reprendray cet Article pour y ajouter ce que je croy qui satisfera vostre curiosité. Ce Pretat qui avoit esté nommé à l'Episcopat dès l'année 1613. ayant besoin de secours dans ses dernières années à cause de son grand âge, avoit

304 MERCURE

employé Messire Charles de la Garde de Chambenas, Evêque de Lodeve, son Neveu, à la conduite de son Diocèse, & ce Prelat y avoit travaillé plusieurs années avec beaucoup de zele & de soin pour les avantages de la Religion. Aussi le Roy en le nommant à l'Evêché de Viviers après la mort de Messire Louis François de la Baume de Suze, son Oncle, luy dit qu'il avoit plus consulté l'interest de la Religion que celuy de ce Prelat ; & en effet il peut la servir beaucoup plus utile,

mont à Viviers, que dans l'Evesché de Lodeve, où il n'y a point de Protestans. Quant à la Maison de la Baume de Suze, il y a trois cens cinquante ans que Louis de la Baume épousa Antoinette de Saluces. Elle mit la Terre de Suze dans cette Maison, qui prouve six generations au dessus de celle là. François de la Baume tué en 1587. quand les Pretendus Reformez reprirent Montelimar, s'est veu en mesme temps, Lieutenant de Roy en Dauphiné, Commandant en chef pour le Pape

Novembre 1690.

Cc

306 MERCURE

dans le Comtat Venaissin ;
Gouverneur de Provence ;
Amiral de France, & Cheva-
lier des Ordres du Roy. Il
avoit épousé Françoise de
Levy, Fille de Gilbert, Comte
de Vantadour, & il en eut
Rostain de la Baume, qui
épousa en premières nocces
Madelaine Desprez Monpé-
zat, Fille d'Emanuel Philib-
ert, Marquis de Villars &
de Henriette de Savoye, dont
il eut Honoré de la Baume tué
au Service de nos Rois. Il
épousa en secondes nocces Ca-
therine de Bressieux Neuil.

lon, & de ce mariage sortirent Anne de la Baume, & Louis François Evêque de Viviers, à qui M^r de Lodeve vint de succéder. Anne de la Baume prit alliance avec Catherine de la Croix-Chevrières, dont il a eu trois Fils & une Fille qui s'est faite Religieuse. Louis François de la Baume, Comte de la Suze, qui est l'aîné des trois Fils, s'est marié avec Hippolite de Montiers de Meninville, dont il a eu un Fils qui est mort. Ce Seigneur a toujours vécu, & vit encore a-

vec une grande distinction. Le second, appellé Gaspard Joachim, a fait dix-sept ou dix-huit Campagnes avec beaucoup de reputation & de gloire, sous le nom de Chevalier de Suze, mais voyant que Louis François son Aîné n'avoit point d'Enfans, il se maria, & prit le nom de Marquis de Bressieux, qui estoit une Terre de son partage. De son mariage avec Marthe d'Albon de Saint-Forgeux, Maison du Lyonnnois illustre & connue, sont sortis deux Garçons & une Fille.

qui sont encore tout jeunes.
 Le troisième, Anne Trif-
 tan, nommé d'abord par le
 Roy Evêque de Tarbe, &
 peu de temps après Evêque
 de Saint Omer, fut fait Ar-
 chevêque d'Auch en 1684.

Le Prince d'Orange ayant
 manqué la conquête d'Irlan-
 de, & voyant les avantages
 que les armes du Roy ont
 remportez sur mer & sur terre
 pendant toute la Campagne,
 & les progrès des Turcs con-
 tre les Imperiaux, a cru avec
 juste raison que les Alliez
 ouvriroient les yeux, & que

210 MERCURE

lâchez d'une guerre qui ne feroit qu'à les ruiner, & qui n'est utile qu'à ce Prince, ils pourroient traiter avec la France, puis qu'ils sont hors d'espérance de l'enrainer. C'est pour cela qu'il a mis en usage toute sa politique, en quoy il excelle pour le malheur de l'Europe, & pour mieux ébloüir ses Alliez, & les engager à faire de nouveaux efforts pendant la Campagne prochaine, il est convenu avec les Amis qu'il a dans le Parlement d'Angleterre, qu'on luy accorderoit cinquante deux

GALANT. 311

millions, afin de faire voir qu'il estoit en estat de soutenir la guerre, & de payer ceux qu'il y a engagez ; mais il est demeuré d'accord en mesme temps qu'on luy donneroit les fonds pour un prix plus haut qu'ils ne doivent rapporter ; & il y en a tel qui luy vandra six fois moins que la somme pour laquelle il le reçoit. Cependant on murmure beaucoup en Angleterre, mais on n'ose élever ; on écrit, mais on se cache. Le commerce ne fournit point de quoy payer les gros

312 MERCURE

subfides. Les François qu'on croyoit ruiner en cessant de trafiquer avec eux, ont plus fait de prises que l'on n'en a fait sur eux. On ne voit point que les affaires du Royaume ayent changé de face. Chacun y vit comme auparavant, & tout ce qu'il y a de nouveau en Angleterre, c'est que les subfides y sont dix fois plus forts qu'ils n'ont esté sous les Rois legitimes; qu'on n'y parle que de levées d'argent, qu'on n'est occupé qu'à chercher les moyens d'en trouver, & ce qu'il y a de plus chagrinant

chagrinant pour les peuples, c'est que non seulement ils sont accablez d'impôts, mais qu'ils ne voyent pas de quelle utilité peut estre cette guerre à une Isle, qui dans la situation qu'ont les affaires de l'Europe, ne peut étendre ses conquestes hors de chez elle, & qui n'en pourroit faire sans qu'elles fussent à charge à l'Etat, par les Troupes & les convois qu'il y faudroit sans cesse envoyer. Mais le Prince d'Orange ne regarde plus l'interest de la Nation; & comme il faut que les Usur-

Novembre 1690. D d

patiens soient toujours armés pour se maintenir, il en coûtera toujours à l'Angleterre pour payer des Troupes, qui serviront à la tenir captive tant que le Prince d'Orange regnera.

Après la prise de Belgrade, le Bacha de la Bosnie alla avec quelques Milices se camper devant Essek, pour voir si la terreur n'obligeroit point les Imperiaux d'abandonner cette Place, comme ils ont fait beaucoup d'autres, mais ayant reconnu qu'on avoit résolu de la défendre, il s'est

retiré avec ses Troupes. Le Grand Visir estoit trop habile pour y venir, avant que d'avoir mis Belgrade en estat de défense, d'avoir fait lever le Blocus de deux Places importantes, d'avoir donné du secours à Tekeli, & d'avoir fait reposer ses Troupes, puis qu'il y en a dans son Armée qui ont fait près de mille lieues. Il faut manquer de bon sens pour croire que s'il avoit assiégué Essek, il ne l'eust pas emporté. Les Imperiaux n'en doutent pas, & ils en avoient miné les Fortifications pour

D d ij

les faire sauter à son approche.

Comme j'espère vous envoyer un Journal de ce qui s'est fait pendant cette Campagne en Italie, plus curieux que ce que je vous en ay dit à mesure que les choses se sont passées, je n'entreray point aujourd'huy dans le détail de la prise de Suze. Je me contenteray de vous dire que toutes les Lettres portent que ce devoit estre une tres-grosse affaire, & qu'il doit estre bien avantageux & bien glorieux aux armes du Roy,



GALANT. 317

d'avoir fait en vingt quatre heures une conquête si importante & si difficile.

A Paris ce 30. Novembre 1690.

Dd iiij

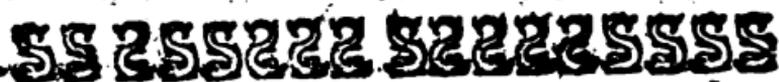


TABLE.

P Relude.	
Eglogue.	11
Le Loup & le Renard, Dia- logue.	27
Lettrẽ sur les matieres du Temps.	41
Dialogue d' Apollon; & de Po- limnie.	75
Ordre de S. Jean de Jerusalem.	93
Lettre en Prose & en Vers.	117

T A B L E.

Eloge de Monseigneur le Dauphin par Madame de Pringy.

147

Lettre à Madame Desboulles.

158

Idille.

165

Mission.

177

Benefices donnez par le Roy.

182

Histoire.

186

Carte des Armes des Chanceliers de France.

213

Essence pour arrester le sang.

216

Mort de M. de Seignelay, avec la distribution de toutes ses Charges & emplois.

222

T A B L E.

Morts.	236
Gouvernemens donnez par le Roy.	249
Opera nouveau.	250
Prologue.	255
Vers sur la Tontine.	259
Cartes nouvelles.	261
Ouverture du Parlement avec tout ce qui s'est passé à cette occasion.	264
Article des Enigmes.	275
Edit du Roy, portant creation de nouvelles Charges au Parle- ment, avec les noms de ceux qui doivent remplir plusieurs de ces Charges.	285
Sauterelles qui ont causé de	

T A B L E.

<i>grands dommages en plusieurs</i> <i>Provinces de Pologne</i>	296
<i>Prix proposez par l'Academie</i> <i>Françoise</i>	300
<i>Nouvelles d'Angleterre</i>	309
<i>Le Bacha de la Bosphore se pre-</i> <i>sente devant Essek, avec les</i> <i>Milices du Pays</i>	314
<i>Affaires d'Italie.</i>	316

Fin de la Table.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par, *En vain j'ay cru pouvoir rompre &c.* doit regarder la page 72.

La Medaille doit regarder la page 157.

L'Air qui commence par, *Echo qui dans ces bois, &c.* doit regarder la page 285.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, IUNQUIERES, Il est permis au Sieur DANNEAU, Ecuier, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, **MERCURE GALANT**, contenant plusieurs Relations, Histoires, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choisir; Et defenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires, & tous autres de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches servant à l'ornement d'iceluy, ny mesme de le donner à lire, pendant le temps & espace de dix années entieres, le tout à peine de six mille livres d'amende contre les Contrevenans, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1683. Signé ANGOT, Syndic.

Ledit Sieur DEVIZÉ a cédé son droit du present Privilege à Michel Guerout, Libraire, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

